



Loblaws
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

T2 RAPPORT DU DEUXIÈME TRIMESTRE AUX ACTIONNAIRES
PÉRIODE DE 24 SEMAINES CLOSE LE 14 JUIN 2014

Rapport du deuxième trimestre de 2014 aux actionnaires

Faits saillants du deuxième trimestre de 2014	1
Rapport de gestion	12
Résultats financiers	44
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	50
Sommaire financier	70

Notes de bas de page

- 1) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 13.
 - 2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 37.
 - 3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 110 du Rapport annuel 2013 de la société.
 - 4) Certains chiffres de 2013 ont été modifiés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR, à la page 37, et les normes comptables appliquées en 2014 et modifications des principales méthodes comptables, à la page 35.
-

Faits saillants du deuxième trimestre de 2014¹⁾

« Le deuxième trimestre de 2014 a marqué le début d'un nouveau chapitre pour Loblaw, qui réunit maintenant le plus important détaillant en alimentation du pays et le plus important détaillant dans les domaines de la pharmacie et de la beauté », a déclaré Galen G. Weston, président de Les Compagnies Loblaw limitée et président du Conseil. « De plus, malgré un contexte qui demeure difficile, nous avons réalisé des progrès, tant sur le plan financier qu'opérationnel. Nous avons notamment affiché une forte croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et une solide performance sur le plan de l'exploitation ».

« Pour le reste de l'exercice, nous prévoyons continuer de consolider notre position concurrentielle, faire grandir notre entreprise et réaliser d'importantes synergies liées à la transaction », a conclu M. Weston.

- La société a réalisé avec succès l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et, par conséquent, les résultats du deuxième trimestre reflètent la consolidation sur un trimestre complet de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et les ajustements comptables connexes liés à l'acquisition, qui sont présentés dans le secteur d'exploitation Vente au détail.
- Produits de 10 307 millions de dollars, en hausse de 37,1 % par rapport au deuxième trimestre de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, les produits ont augmenté de 2,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2013.
- Montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ de 540 millions de dollars, en hausse de 65,1 % par rapport aux 327 millions de dollars inscrits pour le deuxième trimestre de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a diminué de 6 millions de dollars, ou 1,8 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013, et il tient compte d'une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives.
- Montant ajusté du BAIIA²⁾ de 799 millions de dollars, en hausse de 54,2 % par rapport aux 518 millions de dollars inscrits pour le deuxième trimestre de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du BAIIA²⁾ n'a pas connu de croissance par rapport au deuxième trimestre de 2013, et il tient compte d'une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives.
- Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire²⁾ de 0,75 \$, en hausse de 17,2 % comparativement à celui de 0,64 \$ inscrit pour le deuxième trimestre de 2013.
- Perte nette de base par action ordinaire³⁾ de 1,13 \$, reflétant des charges de 1,88 \$ liées à certains montants se rapportant à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, à des questions touchant les stocks et à certains autres ajustements¹⁾, en comparaison d'un bénéfice net de base par action ordinaire³⁾ de 0,63 \$ pour le deuxième trimestre de 2013.
- Croissance de 37,0 % du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail par rapport au deuxième trimestre de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et le chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ ont affiché une croissance respective de 1,6 % et de 1,8 %. La croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ reflète l'incidence favorable, de l'ordre d'environ 0,1 %, du moment du congé de Pâques.
- Le chiffre d'affaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est établi à 2 609 millions de dollars pour le trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins comparables de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a augmenté de 2,5 % par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013. Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 2,5 %, alors que celui tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 2,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2013.
- Au cours du trimestre, la société a réalisé des synergies nettes d'environ 8 millions de dollars liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, principalement au chapitre du coût des marchandises vendues.
- Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont élevés à 801 millions de dollars pour le deuxième trimestre et à 381 millions de dollars pour l'exercice à ce jour.

i) La perte nette de base par action ordinaire³⁾ de 1,13 \$ inscrite pour le deuxième trimestre de 2014 rend compte de la comptabilisation d'une portion des ajustements de la juste valeur liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à l'égard des stocks vendus (1,14 \$ par action), de l'amortissement des immobilisations incorporelles (0,23 \$ par action), d'une charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent (0,35 \$ par action), des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (0,11 \$ par action) ainsi que de certains autres ajustements (0,05 \$ par action).

Résultats d'exploitation trimestriels consolidés

Pour les périodes closes le 14 juin 2014
et le 15 juin 2013 (non audité)
(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁽⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁽⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	10 307 \$	7 520 \$	2 787 \$	37,1 %	17 599 \$	14 722 \$	2 877 \$	19,5 %
<i>Produits, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	7 698	7 520	178	2,4 %	14 990	14 722	268	1,8 %
BAIIA ⁽²⁾	(72)	512	(584)	(114,1) %	399	1 024	(625)	(61,0) %
Montant ajusté du BAIIA ⁽²⁾	799	518	281	54,2 %	1 285	979	306	31,3 %
Marge ajustée du BAIIA ⁽²⁾	7,8 %	6,9 %			7,3 %	6,6 %		
<i>Montant ajusté du BAIIA, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	518 \$	518 \$	— \$	— %	1 004 \$	979 \$	25 \$	2,6 %
<i>Marge ajustée du BAIIA, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	6,7 %	6,9 %			6,7 %	6,6 %		
(Perte) bénéfice d'exploitation	(456) \$	321 \$	(777) \$	(242,1) %	(180) \$	650 \$	(830) \$	(127,7) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁽²⁾	540	327	213	65,1 %	831	605	226	37,4 %
Marge d'exploitation ajustée ⁽²⁾	5,2 %	4,3 %			4,7 %	4,1 %		
<i>Montant ajusté du résultat d'exploitation, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	321 \$	327 \$	(6) \$	(1,8) %	612 \$	605 \$	7 \$	1,2 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	150	80	70	87,5 %	265	156	109	69,9 %
(Perte nette) bénéfice net	(456)	177	(633)	(357,6) %	(336)	363	(699)	(192,6) %
Montant ajusté du bénéfice net ⁽²⁾	301	181	120	66,3 %	457	330	127	38,5 %
(Perte nette) bénéfice net de base par action ordinaire ⁽³⁾ (en dollars)	(1,13)	0,63	(1,76)	(279,4) %	(0,98)	1,29	(2,27)	(176,0) %
Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire ⁽²⁾ (en dollars)	0,75	0,64	0,11	17,2 %	1,34	1,17	0,17	14,5 %

Compte tenu de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, pour le deuxième trimestre de 2014, les résultats de la société reflètent la consolidation sur un trimestre complet de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Les actifs acquis de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été comptabilisés à la juste valeur dans les résultats financiers de la société et reflètent notamment les éléments suivants :

- Une hausse de 798 millions de dollars de la juste valeur des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à la date d'acquisition, qui sera comptabilisée dans le coût des marchandises vendues d'ici la fin de 2014, ce qui aura une incidence défavorable sur la marge brute. Au deuxième trimestre de 2014, une juste valeur de 622 millions a été comptabilisée relativement aux stocks vendus.
- Une hausse de 6 milliards de dollars reflétant l'acquisition d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, qui sera amortie sur la durée d'utilité estimée de ces immobilisations. Au deuxième trimestre de 2014, un amortissement de 125 millions de dollars a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, la société a également comptabilisé des coûts de 52 millions de dollars liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix dans le résultat d'exploitation.

Étant donné la mise à niveau de son infrastructure de technologie de l'information (les « TI »), la société prévoit mener à bien, en 2014, la transition des magasins d'alimentation qu'elle détient vers un système de gestion de l'inventaire permanent. La mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, conjuguée à la facilité d'accès à l'information sur le coût de revient intégré que procurent les nouveaux systèmes de TI, permet à la société d'estimer le coût des stocks à l'aide d'un coût moyen généré par un système plus précis. En date du deuxième trimestre de 2014, un nombre suffisant de magasins d'alimentation détenus par la société avaient fait l'objet d'une transition pour lui permettre de mesurer l'incidence de l'évaluation des stocks et des autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent. Selon les estimations, cette incidence correspond à une baisse de 190 millions de dollars de la valeur des stocks, laquelle a été comptabilisée dans la marge brute du deuxième trimestre de 2014.

Par suite du remboursement d'une tranche de 1,6 milliard de dollars effectué sur la facilité de crédit à terme de 3,5 milliards de dollars, la société a comptabilisé une charge de 14 millions de dollars liée à l'amortissement accéléré des coûts de financement différés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Afin de présenter un meilleur reflet de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation, les incidences décrites ci-dessus ainsi que certains autres éléments n'ont pas été pris en compte aux fins du calcul des mesures ajustées de la société. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR, à la page 37. La société ne prévoit pas engager des coûts d'acquisition supplémentaires importants relativement à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Elle s'attend à ce que les ajustements hors trésorerie qui suivent aient une incidence défavorable sur ses résultats des périodes à venir :

- Un amortissement annuel d'environ 550 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises au cours des dix prochains exercices, qui décroîtra par la suite;
- Un ajustement résiduel de la juste valeur des stocks de 176 millions de dollars d'ici la fin de 2014 à mesure que les stocks acquis seront vendus, ajustement dont la majeure partie sera inscrite au troisième trimestre de 2014;
- La comptabilisation, si nécessaire, d'autres ajustements liés à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, à mesure que la société mènera à bien la transition des magasins d'alimentation restants vers ce système;
- Un amortissement accéléré supplémentaire possible des coûts de financement différés si la société effectue d'importants remboursements non récurrents sur sa facilité de crédit à terme.

Les résultats de la société pour le deuxième trimestre de 2014 reflètent en outre une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives.

Produits

- Les produits se sont accrus de 2 787 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison principalement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, les produits consolidés ont augmenté de 2,4 % en raison de la croissance affichée par les secteurs Vente au détail et Services financiers de la société.

BAIIA²⁾

- Le BAIIA²⁾ a diminué de 584 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2013. Le BAIIA²⁾ rend compte de l'incidence défavorable d'une charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent (190 millions de dollars), de la comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix acquis qui ont été vendus (622 millions de dollars) ainsi que des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (52 millions de dollars).
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 281 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2013, en raison essentiellement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 7,8 % au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 6,9 % au deuxième trimestre de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du BAIIA²⁾ n'a pas connu de croissance par rapport au deuxième trimestre de 2013, ce qui s'explique par la baisse du montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail de la société, lequel tient compte d'une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives, en partie contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Services financiers. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 6,7 %, comparativement à 6,9 % pour le trimestre correspondant de 2013.

Synergies

- Au cours du trimestre, la société a réalisé des synergies nettes d'environ 8 millions de dollars liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, principalement au chapitre du coût des marchandises vendues.

Résultat d'exploitation

- Le résultat d'exploitation a diminué de 777 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, et il rend compte de l'incidence défavorable des facteurs liés au BAIIA²⁾ décrits ci-dessus et de l'amortissement des immobilisations incorporelles de 125 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a augmenté de 213 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, ce qui s'explique essentiellement par l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a diminué de 6 millions de dollars, compte tenu d'une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives ainsi qu'à la hausse supplémentaire de 6 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

- Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont accrues de 70 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013 et tiennent compte de l'incidence d'une charge de 14 millions de dollars liée à l'amortissement accéléré des coûts de financement différés attribuable au remboursement d'une tranche de 1,6 milliard de dollars effectué sur la facilité de crédit à terme de 3,5 milliards de dollars et de l'incidence défavorable d'un ajustement de la juste valeur de 8 millions de dollars du passif au titre des parts de fiducie visant à rendre compte de la variation de la juste valeur des parts de fiducie de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») (les « parts ») détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de ces éléments, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 48 millions de dollars, ce qui s'explique par la hausse des intérêts sur la dette à long terme attribuable essentiellement à la dette contractée pour financer l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et par les distributions versées sur les parts de fiducie.

Impôt sur le résultat

- Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 150 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 en comparaison d'une charge d'impôt sur le résultat de 64 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013. Le taux d'impôt effectif pour le deuxième trimestre de 2014 s'est établi à 24,8 %, comparativement à 26,6 % pour le deuxième trimestre de 2013. La diminution du taux d'impôt effectif par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013 découle principalement d'une augmentation des éléments non déductibles, y compris les ajustements de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence fiscale des éléments qui sont exclus du montant ajusté du bénéfice net²⁾, le taux d'impôt effectif sur le montant ajusté du bénéfice net²⁾ s'est établi à 26,9 % (26,7 % en 2013).

(Perte nette) bénéfice net

- Le bénéfice net a reculé de 633 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison de la comptabilisation d'une perte nette de 456 millions de dollars attribuable essentiellement à la diminution du résultat d'exploitation et à l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, en partie contrebalancées par la variation de l'impôt sur le résultat dont il est question ci-dessus.
- Le montant ajusté du bénéfice net²⁾ a augmenté de 120 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013 pour s'établir à 301 millions de dollars, en raison surtout de la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ qui a découlé principalement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, exclusion faite de certains éléments dont il est question ci-dessus, et par la hausse de la charge d'impôt sur le résultat sur le montant ajusté du bénéfice net²⁾.

(Perte nette) bénéfice net de base par action ordinaire³⁾

- La perte nette de base par action ordinaire³⁾ de 1,13 \$ inscrite pour le deuxième trimestre de 2014 rend compte de la comptabilisation d'une portion des ajustements de la juste valeur liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à l'égard des stocks vendus (1,14 \$ par action), de l'amortissement des immobilisations incorporelles (0,23 \$ par action), d'une charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent (0,35 \$ par action), des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (0,11 \$ par action) ainsi que de certains autres ajustements (0,05 \$ par action). En comparaison, un bénéfice net de base par action ordinaire³⁾ de 0,63 \$ avait été inscrit au deuxième trimestre de 2013.
- Le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire²⁾ s'est établi à 0,75 \$ au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 0,64 \$ au deuxième trimestre de 2013, en raison principalement de la hausse du montant ajusté du bénéfice net dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'effet dilutif des 119,5 millions d'actions ordinaires émises dans le cadre de la contrepartie totale versée pour l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Dépenses d'investissement

- Au deuxième trimestre de 2014, la société a engagé 222 millions de dollars (190 millions de dollars en 2013) en dépenses d'investissement.

Flux de trésorerie disponibles²⁾

- Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont établis à 801 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 392 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013. Cette hausse découle principalement d'une augmentation du bénéfice net avant les éléments hors trésorerie, qui reflète l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Montant ajusté de la dette²⁾

- Le montant ajusté de la dette²⁾ de la société a augmenté considérablement par suite de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. À la clôture, le montant ajusté de la dette²⁾ avait augmenté pour s'établir à environ 11,1 milliards de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2014, la société a accompli des progrès au chapitre de ses cibles de réduction de la dette au moyen du remboursement d'un billet à moyen terme de 350 millions de dollars à l'échéance, ce qui s'est traduit par un solde du montant ajusté de la dette²⁾ de 10,7 milliards de dollars au 14 juin 2014.
- Au cours du deuxième trimestre de 2014, la société a également vendu des billets du cédant de 1,5 milliard de dollars à des tiers et a utilisé le produit pour rembourser une partie de son emprunt à terme. L'incidence globale consolidée sur le montant ajusté de la dette²⁾ a été neutre.

Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	10 097 \$	7 372 \$	2 725 \$	37,0 %	17 192 \$	14 409 \$	2 783 \$	19,3 %
Marge brute	1 840	1 642	198	12,1 %	3 443	3 238	205	6,3 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	2 652	1 642	1 010	61,5 %	4 255	3 238	1 017	31,4 %
BAIIA ²⁾	(117)	482	(599)	(124,3) %	313	961	(648)	(67,4) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	748	488	260	53,3 %	1 187	916	271	29,6 %
(Perte) bénéfice d'exploitation	(496)	293	(789)	(269,3) %	(256)	592	(848)	(143,2) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	494	299	195	65,2 %	743	547	196	35,8 %

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ (24 semaines)
Augmentation ¹⁾ du chiffre d'affaires des magasins comparables ³⁾	1,8 %	1,1 %	1,3 %	1,9 %
Marge brute ajustée exprimée en pourcentage ²⁾	26,3 %	22,3 %	24,7 %	22,5 %
Marge ajustée du BAIIA ²⁾	7,4 %	6,6 %	6,9 %	6,4 %
Marge d'exploitation ajustée ²⁾	4,9 %	4,1 %	4,3 %	3,8 %

- i) L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ ne tient pas compte des résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Pour plus de précisions sur les résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix incluant l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾, se reporter à l'addenda A, à la page 24 du communiqué de presse portant sur les résultats du deuxième trimestre de la société.
- L'analyse qui suit des résultats d'exploitation du secteur Vente au détail porte principalement sur les résultats du secteur Vente au détail compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Se reporter à l'addenda A à la page 24 du communiqué de presse portant sur les résultats du deuxième trimestre de 2014 de la société pour une analyse des résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Chiffre d'affaires

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires du secteur Vente au détail	10 097 \$	7 372 \$	2 725 \$	37,0 %	17 192 \$	14 409 \$	2 783 \$	19,3 %
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	2 609				2 609			
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	7 488 \$	7 372 \$	116 \$	1,6 %	14 583 \$	14 409 \$	174 \$	1,2 %

- L'augmentation de 2 725 millions de dollars, ou 37,0 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail enregistrée au deuxième trimestre de 2014 par rapport au deuxième trimestre de 2013 tient compte d'un chiffre d'affaires de 2 609 millions de dollars lié à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a affiché une croissance de 116 millions de dollars, ou 1,6 %, par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison des facteurs suivants :
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ a affiché une croissance de 1,8 % (1,1 % en 2013), ce qui reflète l'incidence favorable, de l'ordre d'environ 0,1 %, du moment du congé de Pâques. Une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques, la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ a été d'environ 1,7 % pour le trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ a affiché une croissance de 1,7 % pour le trimestre (1,0 % en 2013) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence, et d'environ 1,6 %, une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques;
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modérée;
 - Le chiffre d'affaires tiré des pharmacies a légèrement diminué;
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des postes d'essence a été modérée;
 - Le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exclusion des vêtements, a légèrement diminué;
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des vêtements vendus au détail a été modérée, tandis que celle du chiffre d'affaires tiré des vêtements vendus en gros a fléchi considérablement;
 - L'inflation interne moyenne trimestrielle du prix des aliments de la société a été comparable (inférieure en 2013) à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 2,5 % (1,5 % en 2013), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;

- Au cours des 12 derniers mois, 22 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 12 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,8 %, de la superficie.
- Au cours du deuxième trimestre de 2014, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a ouvert deux nouvelles pharmacies et a fermé cinq pharmacies de plus petite taille.

Marge brute

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Marge brute du secteur Vente au détail	1 840 \$	1 642 \$	198 \$	12,1 %	3 443 \$	3 238 \$	205 \$	6,3 %
Ajustements ²⁾	812	—			812	—		
Montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail ²⁾	2 652 \$	1 642 \$	1 010 \$	61,5 %	4 255 \$	3 238 \$	1 017 \$	31,4 %
Marge brute ajustée du secteur Vente au détail exprimée en pourcentage ²⁾	26,3 %	22,3 %			24,7 %	22,5 %		
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	999 \$				999 \$			
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	1 653 \$	1 642 \$	11 \$	0,7 %	3 256 \$	3 238 \$	18 \$	0,6 %
Marge brute ajustée exprimée en pourcentage ²⁾	22,1 %	22,3 %			22,3 %	22,5 %		

- La marge brute a augmenté de 198 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et tient compte d'une charge de 190 millions de dollars liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent ainsi que de la comptabilisation de l'écart d'évaluation de 622 millions de dollars des stocks vendus de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 1 010 millions de dollars et tient compte d'un montant ajusté de la marge brute de 999 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La marge brute ajustée exprimée en pourcentage²⁾ s'est établie à 26,3 %, comparativement à 22,3 % au deuxième trimestre de 2013.
- Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la marge brute ajustée exprimée en pourcentage²⁾ s'est établie à 22,1 %, en baisse de 20 points de base. Cette baisse découle essentiellement de la diminution des marges du secteur Vente au détail et de l'augmentation des pertes liées aux stocks attribuable aux investissements faits au chapitre de l'assortiment des produits frais.
- Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 11 millions de dollars, ou 0,7 %, par rapport à la période correspondante de 2013, grâce à la croissance du chiffre d'affaires, laquelle a toutefois été partiellement neutralisée par la diminution de la marge brute exprimée en pourcentage.

BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
BAIIA du secteur Vente au détail ²⁾	(117) \$	482 \$	(599) \$	(124,3) %	313 \$	961 \$	(648) \$	(67,4) %
Ajustements ²⁾	865	6			874	(45)		
Montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail ²⁾	748 \$	488 \$	260 \$	53,3 %	1 187 \$	916 \$	271 \$	29,6 %
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	281				281			
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	467 \$	488 \$	(21) \$	(4,3) %	906 \$	916 \$	(10) \$	(1,1) %

- Le BAIIA²⁾ a diminué de 599 millions de dollars par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013, et il reflète l'incidence défavorable d'une charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, de la comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus enregistrée lors de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 260 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013 et tient compte du montant ajusté du BAIIA²⁾ de 281 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a diminué de 21 millions de dollars, et il rend compte d'une augmentation de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges liées à la conversion de certains magasins en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives. Le reste de la diminution découle principalement des investissements faits dans les magasins franchisés de la société, des profits tirés du règlement d'instruments financiers dérivés liés au change comptabilisés au deuxième trimestre de 2013 et de la hausse des autres charges d'exploitation, facteurs partiellement compensés par les efficacités enregistrées au chapitre de la chaîne d'approvisionnement et de la main-d'œuvre et par l'augmentation de la marge brute.

- La marge ajustée du BAIIA² s'est établie à 7,4 % au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 6,6 % au deuxième trimestre de 2013, ce qui s'explique par le fait qu'elle reflète les résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, la marge ajustée du BAIIA² s'est établie à 6,2 %, en regard de 6,6 % au deuxième trimestre de 2013.

(Perte) bénéfice d'exploitation

Pour les périodes closes le 14 juin 2014
et le 15 juin 2013 (non audité)
(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
(Perte) bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail	(496) \$	293 \$	(789) \$	(269,3) %	(256) \$	592 \$	(848) \$	(143,2) %
Ajustements ²⁾	990	6			999	(45)		
Montant ajusté du résultat d'exploitation du secteur Vente au détail ²⁾	494 \$	299 \$	195 \$	65,2 %	743 \$	547 \$	196 \$	35,8 %
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	219				219			
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	275 \$	299 \$	(24) \$	(8,0) %	524 \$	547 \$	(23) \$	(4,2) %

- Le résultat d'exploitation a diminué de 789 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2013, et il reflète l'incidence défavorable des ajustements liés au BAIIA² décrits ci-dessus et de l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé lors de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a augmenté de 195 millions de dollars par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013 et tient compte du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ de 219 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a diminué de 24 millions de dollars, en raison de la baisse du montant ajusté du BAIIA² dont il est question ci-dessus et d'une hausse de 3 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles²⁾.

Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 14 juin 2014
et le 15 juin 2013 (non audité)
(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2014 ⁰ (12 semaines)	2013 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 ⁰ (24 semaines)	2013 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	192 \$	148 \$	44 \$	29,7 %	372 \$	313 \$	59 \$	18,8 %
Résultat d'exploitation	38	28	10	35,7 %	74	58	16	27,6 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	26	18	8	44,4 %	49	37	12	32,4 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 499 \$	2 253 \$	246 \$	10,9 %
Créances sur cartes de crédit	2 561	2 279	282	12,4 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	48	43	5	11,6 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ³⁾	13,8 %	13,5 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ³⁾	4,7 %	4,3 %		

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 37 du présent rapport. Il s'agit d'un changement par rapport aux trimestres précédents, pour lesquels les résultats étaient présentés conformément au calendrier de présentation de l'information financière de la société. Les résultats de 2013 n'ont pas été retraités.
- Les produits ont augmenté de 29,7 % au deuxième trimestre de 2014 par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison principalement de la croissance des produits d'intérêts et des commissions d'interchange qui a découlé de l'accroissement du portefeuille de créances sur cartes de crédit.
 - Le résultat d'exploitation et le bénéfice avant impôt sur le résultat se sont accrus respectivement de 10 millions de dollars et de 8 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison principalement de la croissance des produits dont il est question ci-dessus, partiellement neutralisée par l'augmentation des charges d'exploitation qui a découlé de la croissance de la clientèle active, par l'augmentation des pertes sur créances attribuable à la hausse des soldes de créances sur cartes de crédit et par l'augmentation des coûts liés au programme de fidélisation des Services financiers.
 - Au 14 juin 2014, les créances sur cartes de crédit se chiffraient à 2 561 millions de dollars, en hausse de 282 millions de dollars par rapport au 15 juin 2013. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus effectués au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives liées à la commercialisation entreprises au cours des deux dernières années. Au 14 juin 2014, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 48 millions de dollars, en hausse de 5 millions de dollars par rapport au 15 juin 2013, en raison essentiellement de l'accroissement du portefeuille de créances sur cartes de crédit.

Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens)	2014 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2014 ⁱⁱ⁾ (24 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (24 semaines)
Produits	170 \$	— \$	337 \$	— \$
Résultat d'exploitation	122	—	240	—
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	128	—	252	—
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	124	—	250	—
<hr/>				
Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2014 ⁱⁱ⁾ (24 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (24 semaines)
Résultat d'exploitation net ²⁾	119 \$	— \$	234 \$	— \$
Fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	34	—	121	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	69	—	138	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution ²⁾ (en dollars)	0,18	—	0,37	—
Ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	88,3 %	— %	88,1 %	— %

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 37 du présent rapport.
- ii) Comme Propriétés de Choix a été créée au troisième trimestre de 2013, il n'existe aucun chiffre comparatif.
- Les produits se sont élevés à 170 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014. De ce montant, une tranche de 152 millions de dollars se rapporte aux locataires du secteur Vente au détail. Les produits se composent des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation et d'impôts fonciers.
 - Le résultat d'exploitation s'est chiffré à 122 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 compte tenu des charges générales et administratives de 6 millions de dollars. Le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ s'est établi à 128 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014.
 - Le résultat d'exploitation net²⁾, qui représente les produits locatifs reçus en trésorerie, diminués des charges d'exploitation liées aux immeubles, s'est chiffré à 119 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014.
 - Au deuxième trimestre de 2014, les fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ se sont chiffrés respectivement à 34 millions de dollars et à 69 millions de dollars.
 - Les résultats d'exploitation de Propriétés de Choix inscrits au deuxième trimestre de 2014 ont été légèrement supérieurs aux prévisions financières présentées dans les prospectus datés du 26 juin 2013 visant l'émission de titres de participation et de titres de créance, en raison essentiellement du revenu supplémentaire tiré des immeubles acquis depuis cette date.
 - Au deuxième trimestre de 2014, Propriétés de Choix a acquis 20 immeubles de placement auprès de la société pour un prix d'acquisition global d'environ 200 millions de dollars, qui a été réglé au moyen de l'émission de 11 259 208 parts de catégorie B de société en commandite et d'un montant en trésorerie de 81 millions de dollars.
 - Des billets du cédant détenus par Loblaw d'une valeur de 1,5 milliard de dollars ont été remplacés par des billets dont le montant en capital, le taux d'intérêt et la date d'échéance sont identiques à ceux des billets remplacés. Loblaw a par la suite vendu les nouveaux billets à des parties non liées.

Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart

Le 28 mars 2014, la société a acquis toutes les actions en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour une contrepartie totale de 12,3 milliards de dollars, à savoir environ 6,6 milliards de dollars en trésorerie et l'émission d'environ 119,5 millions d'actions ordinaires de la société.

La portion en trésorerie de la contrepartie d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a été financée au moyen de ce qui suit :

- Un montant de 3,5 milliards de dollars obtenu par la voie d'une facilité de crédit à terme non garantie portant intérêt à un taux correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 % et venant à échéance le 28 mars 2019;
- Un produit de 1,6 milliard de dollars tiré de l'émission de billets non garantis au troisième trimestre de 2013;
- Un montant de 500 millions de dollars reçu en contrepartie de l'émission de 10,5 millions d'actions ordinaires en faveur de George Weston limitée;
- Des fonds en caisse d'environ 1,0 milliard de dollars.

Loblaw prévoit réaliser, au cours de la troisième année complète suivant la clôture de la transaction, des synergies annualisées de l'ordre de 300 millions de dollars (déduction faite des coûts liés à la clôture de la transaction). Pendant la première année, les synergies devraient découler essentiellement de la baisse du coût des marchandises vendues et des améliorations au chapitre de l'achat de biens non destinés à la revente.

Conformément à une entente conclue avec le Bureau de la concurrence au premier trimestre de 2014, la société devait se dessaisir de 14 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ainsi que de 4 magasins d'alimentation franchisés et 9 de ses pharmacies situées dans ses magasins. Ces données ont ultérieurement été révisées à 16 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et à 2 de ses magasins d'alimentation franchisés. Les dessaisissements de 9 pharmacies situées en magasin sont toujours prévus. Ces dessaisissements devraient être achevés au troisième trimestre de 2014, sous réserve de l'approbation du Bureau de la concurrence, et ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les activités de la société ni sur les synergies qu'elle prévoit réaliser.

Le 21 juillet 2014, après la clôture du deuxième trimestre, le Bureau de la concurrence a approuvé la vente de 2 magasins d'alimentation franchisés et de 2 pharmacies Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, et il a également approuvé l'octroi à des parties non liées de licences visant les 9 pharmacies situées dans des magasins.

Selon une évaluation provisoire, la société a comptabilisé les montants suivants au titre des immobilisations corporelles nettes, du goodwill et des immobilisations incorporelles au deuxième trimestre de 2014 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)		Durée d'utilité estimée
Juste valeur des immobilisations corporelles nettes acquises	539 \$	
Goodwill	2 259	
Dossiers d'ordonnances	5 040	11 ans
Marques	3 340	indéterminée
Programme de fidélisation Optimum	490	18 ans
Autres	605	De 5 à 10 ans
Total des immobilisations incorporelles	9 475	
Total de l'actif net acquis	12 273 \$	

La société a un an pour établir de manière définitive la juste valeur des immobilisations corporelles nettes, du goodwill et des immobilisations incorporelles. Elle ne prévoit toutefois pas de changements importants par rapport aux montants indiqués ci-dessus.

Au deuxième trimestre de 2014, la société a engagé des coûts liés à l'acquisition de 52 millions de dollars, qui ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives.

À la clôture de l'acquisition, les montants exigibles à l'égard de la facilité de crédit renouvelable de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été entièrement remboursés et la facilité a été annulée. Toujours à la clôture de l'acquisition, la société a garanti le montant en capital en cours des billets à moyen terme de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix de 500 millions de dollars, ainsi que les intérêts courus. De plus, elle a donné des garanties à diverses banques canadiennes en appui au financement obtenu par les titulaires de licences de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (franchisés). Un franchisé s'entend d'un pharmacien-propriétaire d'une entreprise qui est autorisé à exploiter sous licence une pharmacie de détail à un point de vente donné sous les marques de commerce de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Déclaration des dividendes

Après la clôture du deuxième trimestre de 2014, le conseil d'administration a déclaré, à l'égard des actions ordinaires de Les Compagnies Loblaw limitée, un dividende trimestriel de 0,245 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} octobre 2014 aux actionnaires inscrits en date du 15 septembre 2014, ainsi qu'un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 octobre 2014 aux actionnaires inscrits en date du 15 octobre 2014.

Perspectives¹⁾

La société poursuit la mise en œuvre de sa stratégie visant à s'adapter au contexte de vive concurrence qui prévaut au sein du secteur des supermarchés et aux pressions déflationnistes découlant de la réforme de la réglementation sur les médicaments. En ce qui a trait au secteur des supermarchés, la société continuera de concentrer ses investissements sur l'offre de produits et de services à la clientèle afin de stimuler la croissance du chiffre d'affaires tout en générant des efficiences au sein de ses activités en vue de contrebalancer ces dépenses. L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix permet à la société de bénéficier d'une envergure accrue et de consolider sa position concurrentielle auprès du consommateur canadien, et elle crée également des occasions de réaliser des synergies importantes, notamment au chapitre du coût des marchandises vendues et des charges liées à des éléments comme les biens non destinés à la revente.

Voici les prévisions de la société pour 2014 :

- Le secteur des supermarchés sera concurrentiel mais stable;
- Les pressions déflationnistes découlant de la réforme de la réglementation sur les médicaments s'atténueront et deviendront plus aisément prévisibles pour le reste de l'exercice;
- Ses secteurs d'activité seront en mesure d'enregistrer, après ajustement et compte non tenu des synergies, une performance financière et un rendement opérationnel conformes aux tendances observées en 2013 en termes de rendement;
- Elle réalisera des synergies de 100 millions de dollars au cours des douze premiers mois suivant la transaction. Pour 2014, la réalisation de synergies devrait s'accélérer au troisième et au quatrième trimestre.

Rapport de gestion

Énoncés prospectifs	13
Indicateurs de performance financière clés	15
Éléments importants	16
Résultats d'exploitation consolidés	17
Secteurs d'exploitation à présenter	20
Secteur Vente au détail	20
Secteur Services financiers	24
Secteur Propriétés de Choix	25
Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart	26
Situation de trésorerie et sources de financement	27
Flux de trésorerie	27
Situation de trésorerie et structure du capital	28
Capital social	31
Instruments financiers dérivés	32
Résultats d'exploitation trimestriels	33
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	34
Risques d'entreprise et gestion des risques	34
Normes comptables appliquées en 2014 et modifications des principales méthodes comptables	35
Normes comptables futures	35
Perspectives	36
Mesures financières non conformes aux PCGR	37
Informations supplémentaires	43

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales (collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2014 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 28 décembre 2013 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2013 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2013 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2014 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 110 du Rapport annuel 2013 de la société. De plus, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « montant ajusté de la dette²⁾ sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ sur une base annuelle », défini comme étant le montant ajusté de la dette²⁾, divisé par le montant ajusté du BAIIA²⁾ cumulé des quatre derniers trimestres; « rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle²⁾ », défini comme étant le résultat d'exploitation cumulé des quatre derniers trimestres, divisé par l'actif net moyen²⁾; et « rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires sur une base annuelle », défini comme étant le bénéfice net cumulé attribuable aux porteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires. Depuis le deuxième trimestre de 2014, la société a recours à deux nouvelles mesures financières : le montant ajusté de la marge brute²⁾ du secteur Vente au détail et la marge brute ajustée²⁾ du secteur Vente au détail. La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance financière du secteur Vente au détail, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR et qui rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société peut exclure d'autres éléments à l'occasion, si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 23 juillet 2014.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de la société renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Les énoncés prospectifs particuliers qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats et événements futurs attendus, les synergies ciblées qui devraient découler de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »), la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues, le montant des cotisations aux régimes de retraite, l'état et l'incidence du déploiement des systèmes de technologie de l'information (les « TI ») et les plans futurs de la société. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique sur les perspectives, à la page 36, et à celle sur les résultats d'exploitation consolidés, à la page 17 du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2014 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la croissance des produits, aux économies de coûts et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation qui sont attendues, ainsi qu'à l'augmentation de la superficie en pieds carrés destinée à la vente au détail des concurrents. Les estimations, opinions et hypothèses sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », à la page 34 du présent rapport de gestion, à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », qui figure à la page 27 du Rapport annuel 2013 de la société, et dans la notice annuelle mise à jour de la société (pour l'exercice clos le 31 décembre 2013; mise à jour le 2 juin 2014). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'incapacité de réaliser les avantages stratégiques ou les synergies en matière d'exploitation, de concurrence et de coûts qui sont prévus à la suite de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les systèmes de TI de la société, y compris le déploiement de ses systèmes de TI, ou l'obtention de résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'incapacité d'obtenir les résultats attendus, y compris la croissance des produits et les économies de coûts ou l'efficacité sur le plan de l'exploitation devant résulter des initiatives importantes de la société, notamment celles liées à la restructuration;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société à soutenir les besoins de celle-ci;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;

- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment des taux d'inflation ou de déflation, ainsi que les variations des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des dérivés et des marchandises;
- les changements dans les passifs d'impôt de la société, notamment en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital, aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et autres, ainsi que dans les passifs liés à la réglementation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts ou des cotisations futures;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la réduction des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance-médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la révision par la société de son estimation du coût des stocks en raison de la mise à niveau de son système de TI.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Des renseignements sur les risques et les incertitudes liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix sont présentés dans le document d'information déposé par la société le 20 août 2013, dans le rapport de gestion annuel 2013 de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix déposé par celle-ci le 20 février 2014 et dans la notice annuelle mise à jour de la société (pour l'exercice clos le 31 décembre 2013; mise à jour le 2 juin 2014). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Indicateurs de performance financière clés

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Compte tenu de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, les résultats du deuxième trimestre de la société reflètent la consolidation sur un trimestre complet de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et les ajustements comptables connexes liés à l'acquisition. Le tableau qui suit dresse une liste de certains des indicateurs de performance financière clés :

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)
Chiffres consolidés :		
Croissance des produits	37,1 %	2,0 %
BAIIA ²⁾	(72) \$	512 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	799	518
Marge ajustée du BAIIA ²⁾	7,8 %	6,9 %
(Perte) bénéfice d'exploitation	(456) \$	321 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	540	327
Marge d'exploitation ajustée ²⁾	5,2 %	4,3 %
(Perte nette) bénéfice net	(456) \$	177 \$
Montant ajusté du bénéfice net ²⁾	301	181
(Perte nette) bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	(1,13)	0,63
Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,75	0,64
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	1 323	1 842
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	959	572
Montant ajusté de la dette ²⁾ sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ sur une base annuelle	4,4x	2,1x
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	801 \$	392 \$
Rendement de l'actif net moyen ²⁾ sur une base annuelle	2,4 %	10,8 %
Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires sur une base annuelle	(0,7) %	11,2 %
Secteur Vente au détail :		
Augmentation ¹⁾ du chiffre d'affaires des magasins comparables ³⁾	1,8 %	1,1 %
Marge brute	1 840 \$	1 642 \$
Marge brute ajustée exprimée en pourcentage ²⁾	26,3 %	22,3 %
Marge d'exploitation ajustée ²⁾	4,9 %	4,1 %
Marge ajustée du BAIIA ²⁾	7,4 %	6,6 %
Secteur Services financiers¹⁾ :		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	26 \$	18 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,8 %	13,5 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,7 %	4,3 %
Secteur Propriétés de Choixⁱⁱⁱ⁾ :		
Résultat d'exploitation net ²⁾	119 \$	— \$
Fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	34	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	69	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution ²⁾ (en dollars)	0,18	—
Taux de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	88,3 %	— %

- i) L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ ne tient pas compte des résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Pour plus de précisions sur les résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, incluant l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾, se reporter à l'addenda A, à la page 24 du communiqué de presse portant sur les résultats du deuxième trimestre de la société.
- ii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 37 du présent rapport.
- iii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 37 du présent rapport.

Éléments importants

Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart Le 28 mars 2014, la société a acquis toutes les actions en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, pour une contrepartie totale de 12,3 milliards de dollars, à savoir environ 6,6 milliards de dollars en trésorerie et l'émission d'environ 119,5 millions actions ordinaires de la société.

L'acquisition réunit deux marques canadiennes de renom et met à profit les forces complémentaires du plus important détaillant en alimentation du pays et du plus important détaillant dans les domaines de la pharmacie et de la beauté. Elle consolide la position concurrentielle des deux entreprises au sein du secteur toujours en évolution du commerce de détail et crée du même coup de nouvelles possibilités de croissance pour les actionnaires. Elle offre aux consommateurs davantage de choix, de valeur et de commodité grâce aux formats de magasin uniques du plus important réseau de détail au Canada, ainsi qu'à la forte présence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix au sein du segment en croissance des magasins de plus petite superficie situés en milieu urbain.

Outre son modèle traditionnel de pharmacies intégrées à même les magasins qu'elle détient (et son modèle de pharmacies exploitées sous licence au Québec), la société exploite, par l'entremise de sa filiale Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, un modèle de pharmacies détenues par des franchisés-propriétaires. Ce modèle combine les principes d'un accord de franchise, par l'octroi de licences d'exploitation de pharmacies à des franchisés individuels, et les avantages d'une infrastructure commune. Un franchisé s'entend d'un pharmacien-propriétaire d'une entreprise qui est autorisé à exploiter sous licence une pharmacie de détail à un point de vente donné sous les marques de commerce de la société. Aux termes de l'accord de licence conclu avec les franchisés, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix fournit les capitaux et le soutien financier nécessaires pour permettre aux franchisés d'exploiter un magasin *Shoppers Drug Mart*, Pharmaprix, Shoppers Simply Pharmacy ou Pharmaprix Simplement Santé sans aucun investissement initial de leur part, sauf dans la province de Québec, où un investissement initial est requis.

Grâce à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société jouit d'un réseau de pharmacies Shoppers Drug Mart/Pharmaprix très bien situées et d'un nombre de services à valeur ajoutée créés par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour ses patients et ses clients, tels que le programme *HealthWatch/PharmExpert*, qui met à la disposition des franchisés des outils de conseil aux patients sur les médicaments, la prise en charge des maladies ainsi que la santé et le bien-être, et le programme Shoppers Optimum/Pharmaprix Optimum, l'un des plus importants programmes de cartes de fidélisation sur le marché de détail au Canada. Dans la plupart de ses établissements, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix offre également d'autres services à ses clients, notamment la livraison gratuite à domicile de toutes les commandes comprenant des médicaments sur ordonnance ou en vente libre. Shoppers Drug Mart/Pharmaprix offre aussi la possibilité de renouveler des ordonnances en ligne au moyen d'une application mobile et sur son site Web, au www.shoppersdrugmart.ca.

Loblaw prévoit réaliser, au cours de la troisième année complète suivant la clôture de la transaction, des synergies annualisées de l'ordre de 300 millions de dollars (déduction faite des coûts liés à la clôture de la transaction). Pendant la première année, les synergies devraient découler essentiellement de la baisse du coût des marchandises vendues et des améliorations au chapitre de l'achat de biens non destinés à la revente.

Conformément à une entente conclue avec le Bureau de la concurrence au premier trimestre de 2014, la société devait se dessaisir de 14 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ainsi que de 4 de ses magasins d'alimentation franchisés et de 9 de ses pharmacies situées dans ses magasins. Ces données ont ultérieurement été révisées à 16 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et à de ses 2 magasins d'alimentation franchisés. Les dessaisissements de 9 pharmacies situées en magasin sont toujours prévus. Ces dessaisissements devraient être achevés au troisième trimestre de 2014, sous réserve de l'approbation du Bureau de la concurrence, et ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la société ni sur les synergies qu'elle prévoit réaliser.

Le 21 juillet 2014, après la clôture du deuxième trimestre, le Bureau de la concurrence a approuvé la vente de 2 magasins d'alimentation franchisés et de 2 pharmacies Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, et il a également approuvé l'octroi à des parties non liées de licences visant les 9 pharmacies situées dans des magasins.

En raison de la hausse considérable de la dette qui a découlé de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société déploiera encore plus d'efforts pour réduire la dette inscrite au bilan à court ou à moyen terme. Au cours du deuxième trimestre de 2014, grâce aux efforts déployés en ce sens, la société est parvenue à réduire la dette de 350 millions de dollars.

Évaluation des stocks et déploiement du système de technologie de l'information et d'autres systèmes En 2013, la société a mis en place des assises solides pour le déploiement de ses nouveaux systèmes de TI et, en 2014, des magasins seront mis en ligne à un rythme accéléré. À la fin du deuxième trimestre de 2014, le système avait été déployé dans 18 centres de distribution et 262 magasins. La société prévoit toujours que le système sera déployé dans l'ensemble de ses centres de distribution et des magasins de détail qu'elle détient d'ici la fin de 2014.

La société évalue les stocks de marchandises au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, et elle a recours à la méthode du prix de détail pour déterminer le coût de la majeure partie des stocks de ses magasins de détail. La mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, conjuguée à la facilité d'accès à l'information sur le coût de revient intégré que procurent les nouveaux systèmes de TI, permet à la société d'estimer le coût des stocks à l'aide d'un coût moyen généré par un système plus précis.

À la clôture du deuxième trimestre, les stocks des magasins convertis ayant fait l'objet d'une transition représentaient environ 64 % des stocks des magasins d'alimentation de la société qui étaient auparavant évalués selon la méthode du prix de détail. Par conséquent, la société possède maintenant une connaissance suffisante pour extrapoler les résultats de la transition à l'ensemble des stocks des magasins d'alimentation, et elle a comptabilisé une charge de 190 millions de dollars dans le coût des marchandises vendues, ainsi qu'une diminution correspondante des stocks représentant l'estimation de la différence entre le coût des stocks de ses magasins d'alimentation évalué selon le coût moyen pondéré généré par le système et celui évalué selon la méthode de l'inventaire au prix de détail ainsi que les autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent. À mesure que la société procédera à la transition de ses magasins d'alimentation restants, les ajustements des stocks réels pourraient différer du montant estimé, et les stocks seront ajustés en conséquence.

Conventions collectives La société poursuit la conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives, dont le calendrier demeure incertain. Au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, des charges respectives de 22 millions de dollars et de 27 millions de dollars (charges respectives de 8 millions de dollars et de 12 millions de dollars en 2013) liées à la négociation de ces conventions collectives.

Résultats d'exploitation trimestriels consolidés

Pour les périodes closes le 14 juin 2014
et le 15 juin 2013 (non audité)
(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	10 307 \$	7 520 \$	2 787 \$	37,1 %	17 599 \$	14 722 \$	2 877 \$	19,5 %
<i>Produits, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	7 698	7 520	178	2,4 %	14 990	14 722	268	1,8 %
BAIIA ²⁾	(72)	512	(584)	(114,1) %	399	1 024	(625)	(61,0) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	799 \$	518 \$	281 \$	54,2 %	1 285 \$	979 \$	306 \$	31,3 %
Marge ajustée du BAIIA ²⁾	7,8 %	6,9 %			7,3 %	6,6 %		
<i>Montant ajusté du BAIIA, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	518 \$	518 \$	— \$	— %	1 004 \$	979 \$	25 \$	2,6 %
<i>Marge ajustée du BAIIA, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	6,7 %	6,9 %			6,7 %	6,6 %		
(Perte) bénéfice d'exploitation	(456) \$	321 \$	(777) \$	(242,1) %	(180) \$	650 \$	(830) \$	(127,7) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	540	327	213	65,1 %	831	605	226	37,4 %
Marge d'exploitation ajustée ²⁾	5,2 %	4,3 %			4,7 %	4,1 %		
<i>Montant ajusté du résultat d'exploitation, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	321 \$	327 \$	(6) \$	(1,8) %	612 \$	605 \$	7 \$	1,2 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	150	80	70	87,5 %	265	156	109	69,9 %
(Perte nette) bénéfice net	(456)	177	(633)	(357,6) %	(336)	363	(699)	(192,6) %
Montant ajusté du bénéfice net ²⁾	301	181	120	66,3 %	457	330	127	38,5 %
(Perte nette) bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	(1,13)	0,63	(1,76)	(279,4) %	(0,98)	1,29	(2,27)	(176,0) %
Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,75	0,64	0,11	17,2 %	1,34	1,17	0,17	14,5 %

Compte tenu de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, pour le deuxième trimestre de 2014, les résultats de la société reflètent la consolidation sur un trimestre complet de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Les actifs acquis de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été comptabilisés à la juste valeur dans les résultats financiers de la société et reflètent notamment les éléments suivants :

- Une hausse de 798 millions de dollars de la juste valeur des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à la date d'acquisition, qui sera comptabilisée dans le coût des marchandises vendues d'ici la fin de 2014, ce qui aura une incidence défavorable sur la marge brute. Au deuxième trimestre de 2014, une juste valeur de 622 millions de dollars a été comptabilisée relativement aux stocks vendus.
- Une hausse de 6 milliards de dollars reflétant l'acquisition d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, qui sera amortie sur la durée d'utilité estimée de ces immobilisations. Au deuxième trimestre de 2014, un amortissement de 125 millions de dollars a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, la société a également comptabilisé des coûts de 52 millions de dollars liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix dans le résultat d'exploitation.

Étant donné la mise à niveau de son infrastructure de TI, la société prévoit mener à bien, en 2014, la transition des magasins d'alimentation qu'elle détient vers un système de gestion de l'inventaire permanent. La mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, conjuguée à la facilité d'accès à l'information sur le coût de revient intégré que procurent les nouveaux systèmes de TI, permet à la société d'estimer le coût des stocks à l'aide d'un coût moyen généré par un système plus précis. En date du deuxième trimestre de 2014, un nombre suffisant de magasins d'alimentation détenus par la société avaient fait l'objet d'une transition pour lui permettre de mesurer l'incidence de l'évaluation des stocks et des autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent. Selon les estimations, cette incidence correspond à une baisse de 190 millions de dollars de la valeur des stocks, laquelle a été comptabilisée dans la marge brute du deuxième trimestre de 2014.

Par suite du remboursement d'une tranche de 1,6 milliard de dollars effectué sur la facilité de crédit à terme de 3,5 milliards de dollars, la société a comptabilisé une charge de 14 millions de dollars liée à l'amortissement accéléré des coûts de financement différés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Afin de présenter un meilleur reflet de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation, les incidences décrites ci-dessus ainsi que certains autres éléments n'ont pas été pris en compte aux fins du calcul des mesures ajustées de la société. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR, à la page 37. La société ne prévoit pas engager des coûts d'acquisition supplémentaires importants relativement à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Elle s'attend à ce que les ajustements hors trésorerie qui suivent aient une incidence défavorable sur ses résultats des périodes à venir :

- Un amortissement annuel d'environ 550 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises au cours des dix prochains exercices, qui décroîtra par la suite;
- Un ajustement résiduel de la juste valeur des stocks de 176 millions de dollars d'ici la fin de 2014 à mesure que les stocks acquis seront vendus, ajustement dont la majeure partie sera inscrite au troisième trimestre de 2014;
- La comptabilisation, si nécessaire, d'autres ajustements liés à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, à mesure que la société mènera à bien la transition des magasins d'alimentation restants vers ce système;
- Un amortissement accéléré supplémentaire possible des coûts de financement différés si la société effectue d'importants remboursements non récurrents sur sa facilité de crédit à terme.

Les résultats de la société pour le deuxième trimestre de 2014 reflètent en outre une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives.

Produits Les produits se sont accrus de 2 787 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013 et de 2 877 millions de dollars pour les deux premiers trimestres de l'exercice par rapport à la période correspondante de 2013, en raison principalement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, les produits consolidés ont augmenté de 2,4 % au deuxième trimestre de 2013 et de 1,8 % pour l'exercice à ce jour, en raison de la croissance affichée par les secteurs Vente au détail et Services financiers de la société.

BAIIA²⁾ Le BAIIA²⁾ a diminué de 584 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2013. Le BAIIA²⁾ rend compte de l'incidence défavorable d'une charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent (190 millions de dollars), de la comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix acquis qui ont été vendus (622 millions de dollars) ainsi que des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (52 millions de dollars). Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 281 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2013, en raison essentiellement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 7,8 % au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 6,9 % pour le deuxième trimestre de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du BAIIA²⁾ n'a pas connu de croissance par rapport au deuxième trimestre de 2013, ce qui s'explique par la baisse du montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail de la société, lequel tient compte d'une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives, en partie contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Services financiers. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 6,7 %, comparativement à 6,9 % pour le trimestre correspondant de 2013.

Pour l'exercice à ce jour, le BAIIA²⁾ a diminué de 625 millions de dollars par rapport à 2013, et il rend compte de l'incidence défavorable d'une charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système d'inventaire permanent (190 millions de dollars), de la comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix acquis qui ont été vendus (622 millions de dollars), des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (60 millions de dollars) et du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies comptabilisé au premier trimestre de 2013 (51 millions de dollars). Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 306 millions de dollars par rapport à 2013, en raison essentiellement de la hausse du montant ajusté du BAIIA²⁾ enregistrée par le secteur Vente au détail, et il tient compte du montant ajusté du BAIIA²⁾ de 281 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 7,3 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 6,6 % pour la période correspondante de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 25 millions de dollars, ou 2,6 %, pour l'exercice à ce jour par rapport à la période correspondante de 2013, en raison principalement de la hausse du montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Services financiers, contrebalancée par la diminution au sein du secteur Vente au détail, qui rend compte d'une charge de 27 millions de dollars (12 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, la marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 6,7 % pour l'exercice à ce jour, en regard de 6,6 % en 2013.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a diminué de 777 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013. Le résultat d'exploitation rend compte de l'incidence défavorable des facteurs liés au BAIIA²⁾ décrits ci-dessus et de l'amortissement des immobilisations incorporelles de 125 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a augmenté de 213 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, ce qui s'explique essentiellement par l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a diminué de 6 millions de dollars, compte tenu d'une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives ainsi qu'à la hausse supplémentaire de 6 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation a diminué de 830 millions de dollars par rapport à 2013. Le résultat d'exploitation rend compte de l'incidence défavorable des ajustements liés au BAIIA²⁾ inscrit pour l'exercice à ce jour décrits ci-dessus ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé lors de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a augmenté de 226 millions de dollars par rapport à 2013, en raison essentiellement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a augmenté de 7 millions de dollars, compte tenu d'une charge de 27 millions de dollars (12 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives ainsi qu'à la hausse supplémentaire de 18 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont accrues de 70 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013 et tiennent compte de l'incidence d'une charge de 14 millions de dollars liée à l'amortissement accéléré des coûts de financement différés attribuable au remboursement d'une tranche de 1,6 milliard de dollars effectué sur la facilité de crédit à terme de 3,5 milliards de dollars et de l'incidence défavorable d'un ajustement de la juste valeur de 8 millions de dollars du passif au titre des parts de fiducie visant à rendre compte de la variation de la juste valeur des parts de fiducie de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») (les « parts ») détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de ces éléments, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 48 millions de dollars, ce qui s'explique par la hausse des intérêts sur la dette à long terme attribuable essentiellement à la dette contractée pour financer l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et par les distributions versées sur les parts de fiducie.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 265 millions de dollars, en hausse de 109 millions de dollars comparativement à celles de 156 millions de dollars inscrites en 2013. Cette hausse s'explique principalement par les charges d'intérêts nettes de 15 millions de dollars engagées au premier trimestre relativement à la dette contractée pour financer l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, par l'incidence défavorable d'un ajustement de la juste valeur de 20 millions de dollars du passif au titre des parts de fiducie visant à rendre compte de la variation de la juste valeur des parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société et par l'incidence défavorable d'une charge de 14 millions de dollars liée à l'amortissement accéléré des coûts de financement différés attribuable au remboursement d'une tranche de 1,6 milliard de dollars effectué sur la facilité de crédit à terme de 3,5 milliards de dollars. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de ces éléments, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 60 millions de dollars, en raison essentiellement de la hausse des intérêts sur les billets à moyen terme et la dette à long terme attribuable à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et des distributions versées par Propriétés de Choix sur ses parts de fiducie, en partie contrebalancées par l'incidence des produits d'intérêts sur les placements à court terme plus élevés comptabilisés au premier trimestre de 2014.

Impôt sur le résultat Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 150 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014, en comparaison d'une charge d'impôt sur le résultat de 64 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013. Le taux d'impôt effectif pour le deuxième trimestre de 2014 s'est établi à 24,8 %, comparativement à 26,6 % pour le deuxième trimestre de 2013. La diminution du taux d'impôt effectif par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013 découle principalement d'une augmentation des éléments non déductibles, y compris les ajustements de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence fiscale des éléments qui sont exclus du montant ajusté du bénéfice net²⁾, le taux d'impôt effectif sur le montant ajusté du bénéfice net²⁾ s'est établi à 26,9 % (26,7 % en 2013).

Pour l'exercice à ce jour, le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 109 millions de dollars, en comparaison d'une charge d'impôt sur le résultat de 131 millions de dollars pour la période correspondante de 2013. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour s'est établi à 24,5 %, comparativement à 26,5 %. La diminution du taux d'impôt effectif découle principalement d'une augmentation des éléments non déductibles, y compris les ajustements de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse des recouvrements d'impôt sur le résultat découlant de questions fiscales datant d'exercices précédents. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence fiscale des éléments qui sont exclus du montant ajusté du bénéfice net²⁾, le taux d'impôt effectif sur le montant ajusté du bénéfice net²⁾ s'est établi à 25,7 % (26,5 % en 2013).

En 2012, la société a reçu un avis de l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») selon lequel cette dernière manifestait son intention d'émettre un nouvel avis de cotisation portant sur le traitement fiscal de Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale à l'étranger entièrement détenue par la société. Après la clôture du deuxième trimestre, l'ARC a communiqué à la société sa position selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron à la Barbade pour les années d'imposition 2000 à 2010 devaient être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada et elle a fait part de son intention de faire parvenir à la société un nouvel avis de cotisation à cet effet. La société est en désaccord avec la position de l'ARC. La société n'a pas encore reçu de nouvel avis de cotisation officiel et continue de fournir à l'ARC des renseignements et des documents qui soutiennent sa propre position.

La société a l'intention, advenant le cas où l'ARC irait de l'avant avec le nouvel avis de cotisation proposé, de défendre vigoureusement sa position, d'enclencher tous les processus d'opposition et d'interjeter appel auprès des organismes judiciaires appropriés. Dans l'éventualité où l'ARC obtiendrait gain de cause à l'égard de toutes ces questions, ce qui est improbable de l'avis de la société, le total estimé de l'impôt et des intérêts selon l'évaluation qu'a effectuée l'ARC des revenus devant être pris en compte se chifferrait à environ 440 millions de dollars pour les années d'imposition 2000 à 2010. Aucune provision n'a été constituée au titre de ce nouvel avis de cotisation éventuel dans les états financiers de la société.

(Perte nette) bénéfice net Le bénéfice net a reculé de 633 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison de la comptabilisation d'une perte nette de 456 millions de dollars, attribuable essentiellement à la diminution du résultat d'exploitation et à l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, en partie contrebalancées par la variation de l'impôt sur le résultat dont il est question ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net²⁾ a augmenté de 120 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison surtout de la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ qui a découlé principalement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, exclusion faite de certains éléments dont il est question ci-dessus, et par la hausse de la charge d'impôt sur le résultat sur le montant ajusté du bénéfice net²⁾.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net a diminué de 699 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2013, en raison d'une perte nette de 336 millions de dollars, attribuable essentiellement au fléchissement du résultat d'exploitation pour l'exercice à ce jour dont il est question ci-dessus et à l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, en partie contrebalancés par le recouvrement d'impôt sur le résultat. Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net²⁾ a augmenté de 127 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2013, en raison principalement de la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ qui a découlé principalement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, partiellement contrebalancée par la diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, exclusion faite de certains éléments dont il est question ci-dessus, et par la baisse de la charge d'impôt sur le résultat sur le montant ajusté du bénéfice net²⁾.

(Perte nette) bénéfice net de base par action ordinaire Une perte nette de base par action ordinaire de 1,13 \$ a été inscrite au deuxième trimestre de 2014, comparativement à un bénéfice net de base par action ordinaire de 0,63 \$ au deuxième trimestre de 2013. Le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire²⁾ s'est établi à 0,75 \$ au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 0,64 \$ au deuxième trimestre de 2013, en raison principalement de la hausse du montant ajusté du bénéfice net dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'effet dilutif des 119,5 millions d'actions ordinaires émises dans le cadre de la contrepartie totale versée pour l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Pour l'exercice 2014 à ce jour, une perte nette de base par action ordinaire de 0,98 \$ a été inscrite, en regard d'un bénéfice net de base par action ordinaire de 1,29 \$ pour la période correspondante de 2013. Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,34 \$, comparativement à 1,17 \$ en 2013, ce qui s'explique principalement par la hausse du montant ajusté du bénéfice net dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'effet dilutif des 119,5 millions d'actions ordinaires émises dans le cadre de la contrepartie totale versée pour l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Secteurs d'exploitation à présenter

Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	10 097 \$	7 372 \$	2 725 \$	37,0 %	17 192 \$	14 409 \$	2 783 \$	19,3 %
Marge brute	1 840	1 642	198	12,1 %	3 443	3 238	205	6,3 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	2 652	1 642	1 010	61,5 %	4 255	3 238	1 017	31,4 %
BAIIA ²⁾	(117)	482	(599)	(124,3) %	313	961	(648)	(67,4) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	748	488	260	53,3 %	1 187	916	271	29,6 %
(Perte) bénéfice d'exploitation	(496)	293	(789)	(269,3) %	(256)	592	(848)	(143,2) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	494	299	195	65,2 %	743	547	196	35,8 %

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité)	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ (24 semaines)
Augmentation ¹⁾ du chiffre d'affaires des magasins comparables ³⁾	1,8 %	1,1 %	1,3 %	1,9 %
Marge brute ajustée exprimée en pourcentage ²⁾	26,3 %	22,3 %	24,7 %	22,5 %
Marge ajustée du BAIIA ²⁾	7,4 %	6,6 %	6,9 %	6,4 %
Marge d'exploitation ajustée ²⁾	4,9 %	4,1 %	4,3 %	3,8 %

i) L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ ne tient pas compte des résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

L'analyse qui suit des résultats d'exploitation du secteur Vente au détail porte principalement sur les résultats du secteur Vente au détail, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Se reporter à l'addenda A à la page 24 du communiqué de presse portant sur les résultats du deuxième trimestre de 2014 de la société pour une analyse des résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Chiffre d'affaires

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires du secteur Vente au détail	10 097 \$	7 372 \$	2 725 \$	37,0 %	17 192 \$	14 409 \$	2 783 \$	19,3 %
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	2 609				2 609			
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	7 488 \$	7 372 \$	116 \$	1,6 %	14 583 \$	14 409 \$	174 \$	1,2 %

L'augmentation de 2 725 millions de dollars, ou 37,0 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail enregistrée au deuxième trimestre de 2014 par rapport au deuxième trimestre de 2013 tient compte d'un chiffre d'affaires de 2 609 millions de dollars lié à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a affiché une croissance de 116 millions de dollars, ou 1,6 %, par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ a affiché une croissance de 1,8 % (1,1 % en 2013), ce qui reflète l'incidence favorable, de l'ordre d'environ 0,1 %, du moment du congé de Pâques. Une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques, la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ a été d'environ 1,7 % pour le trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ a affiché une croissance de 1,7 % pour le trimestre (1,0 % en 2013) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence, et d'environ 1,6 %, une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques;
- La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modérée;
- Le chiffre d'affaires tiré des pharmacies a légèrement diminué;
- La croissance du chiffre d'affaires tiré des postes d'essence a été modérée;
- Le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exclusion des vêtements, a légèrement diminué;
- La croissance du chiffre d'affaires tiré des vêtements vendus au détail a été modérée, tandis que celle du chiffre d'affaires tiré des vêtements vendus en gros a fléchi considérablement;
- L'inflation interne moyenne trimestrielle du prix des aliments de la société a été comparable (inférieure en 2013) à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 2,5 % (1,5 % en 2013), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- Au cours des 12 derniers mois, 22 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 12 les ont fermés, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,8 %, de la superficie.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a ouvert deux nouvelles pharmacies et a fermé cinq pharmacies de plus petite taille.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires s'est accru de 2 783 millions de dollars, ou 19,3 %, par rapport à la période correspondante de 2013 et comprenait un montant de 2 609 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires a augmenté de 174 millions de dollars, ou 1,2 %. Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ a affiché une croissance de 1,3 % (1,9 % en 2013), si l'on ne tient pas compte de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, et de 1,3 % (1,9 % en 2013), si l'on ne tient pas compte des postes d'essence.

Rapport de gestion

Marge brute

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁽⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁽⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Marge brute du secteur Vente au détail	1 840 \$	1 642 \$	198 \$	12,1 %	3 443 \$	3 238 \$	205 \$	6,3 %
Ajustements ⁽²⁾	812	—			812	—		
Montant ajusté de la marge du secteur Vente au détail ⁽²⁾	2 652 \$	1 642 \$	1 010 \$	61,5 %	4 255 \$	3 238 \$	1 017 \$	31,4 %
Marge brute ajustée exprimée en pourcentage ⁽²⁾	26,3 %	22,3 %			24,7 %	22,5 %		
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	999 \$				999 \$			
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	1 653 \$	1 642 \$	11 \$	0,7 %	3 256 \$	3 238 \$	18 \$	0,6 %
Marge brute ajustée exprimée en pourcentage ⁽²⁾	22,1 %	22,3 %			22,3 %	22,5 %		

La marge brute a augmenté de 198 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et tient compte d'une charge de 190 millions de dollars liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent et de la comptabilisation de l'écart d'évaluation de 622 millions de dollars des stocks vendus de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Au deuxième trimestre de 2014, le montant ajusté de la marge brute⁽²⁾ a augmenté de 1 010 millions de dollars et tient compte d'un montant ajusté de la marge brute de 999 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La marge brute ajustée exprimée en pourcentage⁽²⁾ s'est établie à 26,3 %, comparativement à 22,3 % au deuxième trimestre de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la marge brute ajustée exprimée en pourcentage⁽²⁾ s'est établie à 22,1 %, en baisse de 20 points de base. Cette baisse découle essentiellement de la diminution des marges du secteur Vente au détail et de l'augmentation des pertes liées aux stocks attribuable aux investissements faits au chapitre de l'assortiment des produits frais. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté de la marge brute⁽²⁾ a augmenté de 11 millions de dollars, ou 0,7 %, par rapport à la période correspondante de 2013, grâce à la croissance du chiffre d'affaires, laquelle a toutefois été partiellement neutralisée par la diminution de la marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires.

Pour l'exercice à ce jour, la marge brute a augmenté de 205 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2013 et tient compte d'une charge de 190 millions de dollars liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant d'un système de gestion de l'inventaire permanent et de la comptabilisation de l'écart d'évaluation de 622 millions de dollars des stocks vendus de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la marge brute⁽²⁾ a augmenté de 1 017 millions de dollars et tient compte d'un montant ajusté de la marge brute de 999 millions de dollars liée à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La marge brute ajustée exprimée en pourcentage⁽²⁾ s'est établie à 24,7 %, comparativement à 22,5 % pour la période correspondante de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté de la marge brute⁽²⁾ a augmenté de 18 millions de dollars et la marge brute ajustée exprimée en pourcentage⁽²⁾ s'est établie à 22,3 %, en baisse de 20 points de base. Cette diminution de la marge brute ajustée exprimée en pourcentage⁽²⁾ découle essentiellement de l'augmentation des pertes liées aux stocks attribuable aux investissements faits au chapitre de l'assortiment des produits frais ainsi que de la hausse des prix du carburant.

BAIIA⁽²⁾

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁽⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁽⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
BAIIA du secteur Vente au détail ⁽²⁾	(117) \$	482 \$	(599) \$	(124,3) %	313 \$	961 \$	(648) \$	(67,4) %
Ajustements ⁽²⁾	865	6			874	(45)		
Montant ajusté du BAIIA ⁽²⁾ du secteur Vente au détail	748 \$	488 \$	260 \$	53,3 %	1 187 \$	916 \$	271 \$	29,6 %
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	281				281			
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	467 \$	488 \$	(21) \$	(4,3) %	906 \$	916 \$	(10) \$	(1,1) %

Le BAIIA⁽²⁾ a diminué de 599 millions de dollars par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013, et il reflète l'incidence défavorable d'une charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, de la comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus enregistré lors de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 260 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013 et tient compte du montant ajusté du BAIIA²⁾ de 281 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a diminué de 21 millions de dollars, et il rend compte d'une augmentation de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges liées à la conversion de certains magasins en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives. Le reste de la diminution découle principalement des investissements faits dans les magasins franchisés de la société, des profits tirés du règlement d'instruments financiers dérivés liés au change comptabilisés au deuxième trimestre de 2013 et de la hausse des autres charges d'exploitation, partiellement compensés par les efficacités enregistrées au chapitre de la chaîne d'approvisionnement et de la main-d'œuvre et par l'augmentation de la marge brute. La marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 7,4 % au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 6,6 % au deuxième trimestre de 2013, ce qui s'explique par le fait qu'elle reflète les résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, la marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 6,2 %, en regard de 6,6 % au deuxième trimestre de 2013.

Pour l'exercice à ce jour, le BAIIA²⁾ a diminué de 648 millions de dollars par rapport à 2013, et il reflète l'incidence défavorable de la comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus enregistré lors de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, d'une charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies au premier trimestre de 2013.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 271 millions de dollars par rapport à 2013 et tient compte du montant ajusté du BAIIA²⁾ de 281 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a diminué de 10 millions de dollars, et il rend compte d'une augmentation de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges liées à la conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives. Le reste de l'augmentation découle principalement des efficacités enregistrées au chapitre de la chaîne d'approvisionnement et de la main-d'œuvre et de l'augmentation de la marge brute, en partie contrebalancées par les investissements faits dans les magasins franchisés de la société, par les profits tirés du règlement d'instruments financiers dérivés liés au change comptabilisés au deuxième trimestre de 2013, par l'augmentation des coûts liés à certains secteurs émergents de la société et par la hausse des pertes de change et des autres charges d'exploitation. Pour l'exercice à ce jour, la marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 6,9 %, comparativement à 6,4 % pour la période correspondante de 2013, ce qui s'explique par le fait qu'elle reflète les résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, la marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 6,2 %, en regard de 6,4 % au deuxième trimestre de 2013.

(Perte) bénéfice d'exploitation

Pour les périodes closes le 14 juin 2014
et le 15 juin 2013 (non audité)
(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
(Perte) bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail	(496) \$	293 \$	(789) \$	(269,3) %	(256) \$	592 \$	(848) \$	(143,2) %
Ajustements ²⁾	990	6			999	(45)		
Montant ajusté du résultat d'exploitation du secteur Vente au détail ²⁾	494 \$	299 \$	195 \$	65,2 %	743 \$	547 \$	196 \$	35,8 %
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	219				219			
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	275 \$	299 \$	(24) \$	(8,0) %	524 \$	547 \$	(23) \$	(4,2) %

Le résultat d'exploitation a diminué de 789 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2013, et il reflète l'incidence défavorable des ajustements liés au BAIIA²⁾ décrits ci-dessus et de l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé lors de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a augmenté de 195 millions de dollars par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013 et tient compte du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ de 219 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a diminué de 24 millions de dollars, en raison de la baisse du montant ajusté du BAIIA²⁾ dont il est question ci-dessus et d'une hausse de 3 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation a diminué de 848 millions de dollars par rapport à 2013, et il reflète l'incidence défavorable des ajustements liés au BAIIA²⁾ pour l'exercice à ce jour décrits ci-dessus et de l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé lors de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a augmenté de 196 millions de dollars par rapport à 2013 et tient compte du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ de 219 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a diminué de 23 millions de dollars, en raison de la baisse du montant ajusté du BAIIA²⁾ pour l'exercice à ce jour dont il est question ci-dessus et d'une hausse de 13 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 14 juin 2014
et le 15 juin 2013 (non audité)
(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2014 ⁰ (12 semaines)	2013 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 ⁰ (24 semaines)	2013 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	192 \$	148 \$	44 \$	29,7 %	372 \$	313 \$	59 \$	18,8 %
Résultat d'exploitation	38	28	10	35,7 %	74	58	16	27,6 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	26	18	8	44,4 %	49	37	12	32,4 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 499 \$	2 253 \$	246 \$	10,9 %
Créances sur cartes de crédit	2 561	2 279	282	12,4 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	48	43	5	11,6 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,8 %	13,5 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,7 %	4,3 %		

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 37 du présent rapport. Il s'agit d'un changement par rapport aux trimestres précédents, pour lesquels les résultats étaient présentés conformément au calendrier de présentation de l'information financière de la société. Les résultats de 2013 n'ont pas été retraités.

Produits Les produits ont augmenté de 29,7 % au deuxième trimestre de 2014 par rapport au deuxième trimestre de 2013, et ils ont augmenté de 18,8 % pour l'exercice à ce jour par rapport à la période correspondante de 2013. Ces hausses sont principalement attribuables à la croissance des produits d'intérêts et des commissions d'interchange qui a découlé de l'accroissement du portefeuille de créances sur cartes de crédit.

Résultat d'exploitation et bénéfice avant impôt sur le résultat Le résultat d'exploitation et le bénéfice avant impôt sur le résultat se sont accrus respectivement de 10 millions de dollars et de 8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 par rapport au trimestre correspondant de 2013 et ont augmenté respectivement de 16 millions de dollars et de 12 millions de dollars pour l'exercice à ce jour par rapport à la même période en 2013, en raison principalement de la croissance des produits dont il est question ci-dessus, partiellement neutralisée par l'augmentation des charges d'exploitation qui a découlé de la croissance de la clientèle active, par l'augmentation des pertes sur créances attribuable à la hausse des soldes de créances sur cartes de crédit et par l'augmentation des coûts liés au programme de fidélisation du secteur Services financiers.

Créances sur cartes de crédit Au 14 juin 2014, les créances sur cartes de crédit se chiffraient à 2 561 millions de dollars, en hausse de 282 millions de dollars par rapport au 15 juin 2013. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus effectués au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives liées à la commercialisation entreprises au cours des deux dernières années. Au 14 juin 2014, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 48 millions de dollars, en hausse de 5 millions de dollars par rapport au 15 juin 2013, en raison essentiellement de l'accroissement du portefeuille de cartes de crédit.

Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens)	2014 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2014 ⁱⁱ⁾ (24 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (24 semaines)
Produits	170 \$	— \$	337 \$	— \$
Résultat d'exploitation	122	—	240	—
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	128	—	252	—
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	124	—	250	—

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2014 ⁱⁱ⁾ (24 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (24 semaines)
Résultat d'exploitation net ²⁾	119 \$	— \$	234 \$	— \$
Fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	34	—	121	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	69	—	138	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution ²⁾ (en dollars)	0,18	—	0,37	—
Ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	88,3 %	— %	88,1 %	— %

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 37 du présent rapport.
- ii) Comme Propriétés de Choix a été créée au troisième trimestre de 2013, il n'existe aucun chiffre comparatif.

Produits Les produits se sont élevés à 170 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014. De ce montant, une tranche de 152 millions de dollars se rapporte aux locataires du secteur Vente au détail. Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont chiffrés à 337 millions de dollars, dont une tranche de 302 millions de dollars se rapporte au secteur Vente au détail. Les produits se composent des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation et d'impôts fonciers.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation s'est chiffré à 122 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 compte tenu des charges générales et administratives de 6 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation, qui s'est élevé à 240 millions de dollars, tient compte de charges générales et administratives de 11 millions de dollars. Le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ s'est établi à 128 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et à 252 millions de dollars pour l'exercice à ce jour.

Résultat d'exploitation net²⁾ Le résultat d'exploitation net²⁾, qui représente les produits locatifs reçus en trésorerie, diminués des charges d'exploitation liées aux immeubles, s'est chiffré à 119 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et à 234 millions de dollars pour l'exercice à ce jour.

Fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ et montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ Au deuxième trimestre de 2014, les fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ se sont chiffrés respectivement à 34 millions de dollars et à 69 millions de dollars. Pour l'exercice 2014 à ce jour, les fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ se sont chiffrés respectivement à 121 millions de dollars et à 138 millions de dollars.

Les résultats d'exploitation de Propriétés de Choix inscrits au deuxième trimestre de 2014 et pour l'exercice à ce jour ont été légèrement supérieurs aux prévisions financières présentées dans les prospectus datés du 26 juin 2013 visant l'émission de titres de participation et de titres de créance, en raison essentiellement du revenu supplémentaire tiré des immeubles acquis depuis cette date.

Au deuxième trimestre de 2014, Propriétés de Choix a acquis 20 immeubles de placement auprès de la société pour un prix d'acquisition global d'environ 200 millions de dollars, qui a été réglé au moyen de l'émission de 11 259 208 parts de catégorie B de société en commandite et d'un montant en trésorerie de 81 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, Propriétés de Choix a également acquis un immeuble industriel à Mississauga, en Ontario, pour un montant d'environ 16 millions de dollars, qui a été financé par de la trésorerie. Cet immeuble est entièrement loué à une partie liée.

Des billets du cédant détenus par Loblaw d'une valeur de 1,5 milliard de dollars ont été remplacés par des billets dont le montant en capital, le taux d'intérêt et la date d'échéance sont identiques à ceux des billets remplacés. Loblaw a par la suite vendu les nouveaux billets à des parties non liées.

Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart

Le 28 mars 2014, la société a acquis toutes les actions en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour une contrepartie totale de 12,3 milliards de dollars, à savoir environ 6,6 milliards de dollars en trésorerie et l'émission d'environ 119,5 millions d'actions ordinaires de la société.

La portion en trésorerie de la contrepartie d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a été financée au moyen de ce qui suit :

- Un montant de 3,5 milliards de dollars obtenu par la voie d'une facilité de crédit à terme non garantie portant intérêt à un taux correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 % et venant à échéance le 28 mars 2019;
- Un produit de 1,6 milliard de dollars tiré de l'émission de billets non garantis au troisième trimestre de 2013;
- Un montant de 500 millions de dollars reçu en contrepartie de l'émission de 10,5 millions d'actions ordinaires en faveur de George Weston limitée;
- Des fonds en caisse d'environ 1,0 milliard de dollars.

Selon une évaluation provisoire, la société a comptabilisé les montants suivants au titre des immobilisations corporelles nettes, du goodwill et des immobilisations incorporelles au deuxième trimestre de 2014 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)		Durée d'utilité estimée
Juste valeur des immobilisations corporelles nettes acquises	539 \$	
Goodwill	2 259	
Dossiers d'ordonnances	5 040	11 ans
Marques	3 340	indéterminée
Programme de fidélisation Optimum	490	18 ans
Autres	605	De 5 à 10 ans
Total des immobilisations incorporelles	9 475	
Total de l'actif net acquis	12 273 \$	

La société a un an pour établir de manière définitive la juste valeur des immobilisations corporelles nettes, du goodwill et des immobilisations incorporelles. Elle ne prévoit toutefois pas de changements importants par rapport aux montants indiqués ci-dessus.

Au deuxième trimestre de 2014, la société a engagé des coûts liés à l'acquisition de 52 millions de dollars, qui ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives. Pour l'exercice à ce jour, la société a engagé des coûts de 75 millions de dollars liés à l'acquisition, dont une tranche de 60 millions de dollars a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives et une autre de 15 millions de dollars a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

À la clôture de l'acquisition, les montants exigibles à l'égard de la facilité de crédit renouvelable de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été entièrement remboursés et la facilité a été annulée. Toujours à la clôture de l'acquisition, la société a garanti le montant en capital en cours des billets à moyen terme de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix de 500 millions de dollars, ainsi que les intérêts courus. De plus, elle a donné des garanties à diverses banques canadiennes en appui au financement obtenu par les franchisés de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Situation de trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 14 juin 2014
et le 15 juin 2013 (non audité)
(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Entrées (sorties) de fonds liées aux :								
Activités d'exploitation	959 \$	572 \$	387 \$	67,7 %	913 \$	543 \$	370 \$	68,1 %
Activités d'investissement	(5 286)	(178)	(5 108)	(2 869,7) %	(5 132)	(367)	(4 765)	(1 298,4) %
Activités de financement	2 970	(310)	3 280	1 058,1 %	3 136	(487)	3 623	743,9 %

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation se sont établies à 959 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014, en hausse de 387 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2013. Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 913 millions de dollars, comparativement à des entrées nettes de 543 millions de dollars pour la période correspondante de 2013. Les augmentations sont principalement attribuables à la hausse du bénéfice en trésorerie découlant de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 5 286 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014, comparativement à des sorties nettes de 178 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013. Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 5 132 millions de dollars, en regard de sorties nettes de 367 millions de dollars pour la période correspondante de 2013. Cette hausse est principalement attribuable à la trésorerie affectée à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, partiellement contrebalancée par la baisse des dépôts de garantie enregistrée au deuxième trimestre de 2014, dépôts qui avaient été utilisés pour financer en partie l'acquisition.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

	2014 (24 semaines)	2013 (24 semaines)	Variation (en %)
Au 14 juin 2014 et au 15 juin 2013 et pour les périodes closes à ces dates (non audité)			
Dépenses d'investissement (en millions de dollars canadiens)	338 \$	309 \$	9,4 %
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	37,3	37,3	— %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	15,1	14,3	5,6 %
Superficie des pharmacies détenues par des franchisés-proprétaires (en millions de pieds carrés)	17,6	—	100,0 %
Superficie de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,0	51,6	35,7 %
Nombre de magasins détenus par la société ⁱ⁾	624	574	8,7 %
Nombre de magasins franchisés	511	483	5,8 %
Nombre de pharmacies détenues par des franchisés-proprétaires	1 306	—	100,0 %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	72 %	72 %	
Biens immobiliers détenus par les franchisés-proprétaires (en pourcentage)	45 %	45 %	
Biens immobiliers détenus par les franchisés-proprétaires des pharmacies (en pourcentage)	2 %	— %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	59 800	65 000	(8,0) %
Magasins franchisés	29 500	29 600	(0,3) %
Pharmacies détenues par les franchisés-proprétaires	13 500	—	100,0 %

i) Les chiffres de 2014 tiennent compte de 68 magasins détenus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des entrées nettes de 2 970 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014, comparativement à des sorties nettes de 310 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013. Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des entrées nettes de 3 136 millions de dollars, en regard de sorties nettes de 487 millions de dollars pour la période correspondante de 2013. Cette augmentation des entrées nettes liées aux activités de financement découle principalement de l'augmentation des émissions nettes de titres d'emprunt à long terme et de la hausse du produit en trésorerie tiré de l'émission d'actions ordinaires, ces émissions ayant servi à financer l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Ces entrées de trésorerie ont été partiellement contrebalancées par la hausse des dividendes, qui reflète les dividendes de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix sur un trimestre déclarés avant la clôture de l'acquisition et payés au cours du deuxième trimestre de 2014.

Depuis le début de l'exercice 2014, les émissions nettes de titres d'emprunt à long terme ont compris ce qui suit :

- Prélèvements de 3 500 millions de dollars sur la facilité de crédit à terme et remboursements de 1 600 millions de dollars;
- Émission de billets d'une valeur de 1 500 millions de dollars visant à remplacer les billets du cédant de Propriétés de Choix;
- Émission, par Propriétés de Choix, de débentures non garanties de premier rang d'un montant en capital global de 450 millions de dollars;
- Remboursement, à l'échéance, du billet à moyen terme à 6,0 % de 100 millions de dollars de la société;
- Remboursement, à l'échéance, du billet à moyen terme à 4,85 % de 350 millions de dollars de la société;
- Remboursement de l'encours de 478 millions de dollars de la facilité de crédit bancaire renouvelable de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Flux de trésorerie disponibles²⁾

Pour les périodes closes le 14 juin 2014
et le 15 juin 2013 (non audité)
(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	801 \$	392 \$	409 \$	104,3 %	381 \$	50 \$	331 \$	662,0 %

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont élevés à 801 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 392 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont chiffrés à 381 millions de dollars, en regard de 50 millions de dollars pour la période correspondante de 2013. Cette augmentation des flux de trésorerie disponibles²⁾ découle principalement d'une augmentation du bénéfice net avant les éléments hors trésorerie, qui reflète l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Cotisations aux régimes de retraite à prestations définies Au cours des deux premiers trimestres de 2014, la société a versé des cotisations de 22 millions de dollars (63 millions de dollars en 2013) à ses régimes de retraite agréés à prestations définies. Elle prévoit verser des cotisations totalisant environ 50 millions de dollars pour 2014. Le montant réel versé pourrait toutefois différer de l'estimation, selon la révision des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la variation des taux d'actualisation, les exigences d'ordre réglementaire et d'autres facteurs. La société prévoit également continuer de verser, d'ici la fin de 2014, des cotisations à ses régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs auxquels elle participe, de même que des prestations aux prestataires des régimes de retraite complémentaires sans capitalisation à prestations définies, des autres régimes à prestations définies et des autres régimes d'avantages du personnel à long terme.

Situation de trésorerie et structure du capital

Situation de trésorerie La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur ses facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités, y compris le fonds de roulement, le régime de retraite et les obligations financières, au cours des 12 prochains mois. De plus, elle estime qu'au besoin, elle pourrait obtenir du financement à long terme grâce à l'émission de billets à moyen terme.

Propriétés de Choix prévoit obtenir la majeure partie de son financement à long terme en émettant des titres de capitaux propres et des débentures non garanties.

Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie La société détient des sommes qui prennent la forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements à court terme et de dépôts de garantie libellés en dollars canadiens. Les fonds sont investis dans des placements à court terme négociables très liquides se composant principalement d'acceptations bancaires, de bons du Trésor, de papier commercial de sociétés, de dépôts à terme bancaires et de titres d'État. Au 14 juin 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie que détenait la société s'établissaient à 1 323 millions de dollars, en baisse de 519 millions de dollars par rapport au 15 juin 2013. Cette diminution découle principalement d'une somme d'environ 1,0 milliard de dollars ayant servi à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, du remboursement du solde de 478 millions de dollars de la facilité de crédit bancaire renouvelable de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, du remboursement de billets à moyen terme de 100 millions de dollars et de 350 millions de dollars arrivés à échéance en 2014, du remboursement de billets à moyen terme de 200 millions de dollars arrivés à échéance en 2013 et du remboursement des billets du placement privé libellés en dollars américains de 150 millions de dollars américains en 2013, diminution qui a été partiellement contrebalancée par un produit respectif de 660 millions de dollars et de 600 millions de dollars tiré du premier appel public à l'épargne (le « PAPE ») et de l'émission de titres de créance obtenu au troisième trimestre de 2013 de Propriétés de Choix, ainsi que des débentures non garanties de premier rang de 450 millions de dollars émises par Propriétés de Choix au premier trimestre de 2014.

Acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix Au deuxième trimestre de 2014, la société a obtenu un montant de 3,5 milliards de dollars par la voie d'une facilité de crédit à terme non garantie portant intérêt à un taux correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 % et venant à échéance le 28 mars 2019, contractée en vue de financer une portion du coût d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Comme il est décrit ci-dessous, une tranche de 1,6 milliard de dollars de l'emprunt à terme non garanti a été remboursée au cours du trimestre.

Après la clôture du deuxième trimestre, la société a conclu une entente visant la révision du taux d'intérêt sur la facilité de crédit à terme non garantie obtenue en vue de financer l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix aux termes de laquelle le taux d'intérêt, qui correspondait auparavant au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 %, a été réduit pour correspondre au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Au 14 juin 2014, le solde de la facilité de crédit à terme s'établissait à 1,9 milliard de dollars.

Propriétés de Choix Au deuxième trimestre de 2014, Choice Properties Limited Partnership a conclu un acte de fiducie-cadre avec Société de fiducie Computershare du Canada afin de créer des actes de fiducie complémentaires en vue de faciliter le remplacement de toutes les tranches de billets du cédant détenus par Loblaw, le montant en capital, le taux d'intérêt et la date d'échéance des nouveaux billets étant identiques à ceux des billets remplacés. Les autres modalités des nouveaux billets sont demeurées essentiellement les mêmes que celles des billets remplacés. Loblaw a par la suite vendu ces nouveaux billets à des parties non liées et a reçu un produit net de 1,5 milliard de dollars. Elle a affecté ce produit ainsi qu'une partie de sa trésorerie existante au remboursement d'une tranche de 1,6 milliard de dollars de l'emprunt à terme non garanti de 3,5 milliards de dollars contracté en vue de financer une portion du coût d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Au premier trimestre de 2014, Propriétés de Choix a émis, aux termes de son prospectus simplifié préalable de base, des débetures non garanties de premier rang de série C d'un montant en capital de 250 millions de dollars, dont la durée est de 7 ans et le taux d'intérêt nominal de 3,50 % l'an, ainsi que des débetures non garanties de premier rang de série D d'un montant en capital de 200 millions de dollars, dont la durée est de 10 ans et le taux d'intérêt nominal de 4,29 % l'an. La majeure partie du produit a servi à rembourser des billets du cédant d'une valeur de 440 millions de dollars détenus par Loblaw.

Facilités engagées À la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars (la « facilité de crédit ») de la société a été portée à 1,0 milliard de dollars et son échéance a été repoussée au 31 décembre 2018. La facilité de crédit comporte certaines clauses restrictives de nature financière, que la société respectait à la clôture du deuxième trimestre de 2014 et qu'elle a respectées tout au long de la première moitié de l'exercice. À la clôture des deuxièmes trimestres de 2014 et de 2013 et au 28 décembre 2013, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit.

La facilité de crédit engagée non garantie de premier rang de 500 millions de dollars de Propriétés de Choix (la « facilité de crédit de Propriétés de Choix »), consentie par un consortium de prêteurs, est également assortie de certaines clauses restrictives de nature financière que Propriétés de Choix respectait à la clôture du deuxième trimestre de 2014 et qu'elle a respectées tout au long de la première moitié de l'exercice. Au 14 juin 2014, Propriétés de Choix avait prélevé sur sa facilité de crédit un montant de 37 millions de dollars. Au 28 décembre 2013, Propriétés de Choix n'avait prélevé aucun montant sur sa facilité de crédit.

Garanties pour le compte des franchisés Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a pris des dispositions pour que ses franchisés obtiennent du financement afin de leur faciliter l'acquisition de stocks et de financer leurs besoins en fonds de roulement, en fournissant des garanties à diverses banques à charte canadiennes qui soutiennent les emprunts des franchisés. Au 14 juin 2014, l'obligation maximale de la société au titre de ces garanties se chiffrait à 560 millions de dollars, et un montant total de 476 millions de dollars était disponible sous forme de lignes de crédit accordées aux franchisés par diverses banques. Au 14 juin 2014, les franchisés avaient prélevé un montant totalisant 335 millions de dollars sur ces lignes de crédit disponibles. Tout montant prélevé par les franchisés est inclus dans la dette bancaire figurant dans les bilans consolidés résumés de la société. Dans l'éventualité où des paiements devraient être versés en vertu des garanties, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix détient une sûreté de premier rang grevant tous les actifs des magasins des franchisés-propriétaires, sous réserve de certaines exigences légales en ce qui a trait à la priorité de rang antérieure.

Montant ajusté de la dette²⁾ Le montant ajusté de la dette²⁾ de la société a augmenté considérablement par suite de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. À la clôture, le montant ajusté de la dette²⁾ avait augmenté pour s'établir à environ 11,1 milliards de dollars, compte tenu de la facilité de crédit à terme non garantie de 3,5 milliards de dollars obtenue dans le cadre du financement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de la reprise du solde de la dette de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Depuis l'acquisition, la société a accompli des progrès au chapitre de ses cibles de réduction de la dette au moyen du remboursement d'un billet à moyen terme de 350 millions de dollars à l'échéance, ce qui s'est traduit par un solde du montant ajusté de la dette²⁾ de 10,7 milliards de dollars au 14 juin 2014.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, la société a également vendu des billets du cédant de 1,5 milliard de dollars à des tiers et a utilisé le produit pour rembourser une partie de son emprunt à terme. L'incidence globale consolidée sur le montant ajusté de la dette²⁾ a été neutre.

Montant ajusté de la dette²⁾ sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ sur une base annuelle

(non audité)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013
Montant ajusté de la dette ²⁾ sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ sur une base annuelle	4,4x	2,1x

La société suit de près son ratio du montant ajusté de la dette²⁾ sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ sur une base annuelle, mesure qui lui permet de s'assurer que la structure du capital dans laquelle elle exerce ses activités est efficiente. Ce ratio a augmenté au deuxième trimestre de 2014, étant donné que la société a utilisé la totalité de sa facilité d'emprunt à terme de 3,5 milliards de dollars pour financer la portion en trésorerie du prix d'achat de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et qu'elle a repris le solde de la dette de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La société continuera de cibler des ratios d'endettement cadrant avec des notes de premier ordre.

Le montant ajusté de la dette²⁾ ne tient pas compte des éléments suivants :

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC vend et rachète à l'occasion des créances sur cartes de crédit à des fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} et les autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Au 14 juin 2014, la société a fourni, au nom de la Banque PC, des lettres de crédit représentant 9 % (9 % au 15 juin 2013 et au 28 décembre 2013) du passif titrisé en cours en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes d'un montant de 54 millions de dollars (81 millions de dollars au 15 juin 2013 et 54 millions de dollars au 28 décembre 2013). En cas de baisse substantielle des produits tirés des créances sur cartes de crédit titrisées ou de leur valeur, les autres fiducies de titrisation indépendantes pourraient utiliser ces lettres de crédit pour recouvrer jusqu'à concurrence du montant correspondant aux lettres de crédit en cours. Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle respectait cette exigence au 14 juin 2014 et elle l'a respectée tout au long de la première moitié de 2014.

Au premier trimestre de 2014, la Banque PC a modifié l'échéance de deux de ses ententes conclues avec les autres fiducies de titrisation indépendantes, échéance qui était fixée au deuxième trimestre de 2015, pour la reporter au deuxième trimestre de 2016. Les autres modalités demeurent essentiellement inchangées.

Fiducies de financement indépendantes Au 14 juin 2014, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 476 millions de dollars (461 millions de dollars au 15 juin 2013 et 475 millions de dollars au 28 décembre 2013) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, la société a renouvelé cette facilité de crédit renouvelable engagée et a repoussé la date d'échéance au 6 mai 2017, les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % du capital des prêts en cours. Au 14 juin 2014, la société avait émis une lettre de crédit de 50 millions de dollars (48 millions de dollars au 15 juin 2013 et au 28 décembre 2013).

Passif au titre des parts de fiducie Au 14 juin 2014, la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie s'établissait à 715 millions de dollars (néant au 15 juin 2013 et 688 millions de dollars au 28 décembre 2013). Au deuxième trimestre de 2014 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé une perte liée à la juste valeur respective de 8 millions de dollars et de 20 millions de dollars dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières en lien avec des parts de Propriétés de Choix. Propriétés de Choix a émis 381 641 parts au deuxième trimestre de 2014 (néant en 2013) et 722 363 parts pour l'exercice à ce jour (néant en 2013), en faveur des porteurs de parts admissibles aux termes de son régime de réinvestissement des distributions. L'émission a donné lieu à une augmentation du passif au titre des parts de fiducie de 4 millions de dollars (néant en 2013) pour le trimestre et de 7 millions de dollars (néant en 2013) pour l'exercice à ce jour.

Les parts qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables au gré des porteurs pour une contrepartie en trésorerie, sous réserve de certaines restrictions. À la clôture du deuxième trimestre de 2014, la société détenait une participation de 82,6 % dans Propriétés de Choix.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit résume les activités liées aux certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, compte non tenu des commissions, pour les deuxièmes trimestres et les premières moitiés de 2014 et de 2013 :

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	443 \$	293 \$	430 \$	303 \$
CPG émis	116	—	136	—
CPG arrivés à échéance	(31)	(20)	(38)	(30)
Solde à la clôture de la période	528 \$	273 \$	528 \$	273 \$

Au 14 juin 2014, des CPG en cours de 33 millions de dollars (39 millions de dollars au 15 juin 2013 et 52 millions de dollars au 28 décembre 2013) ont été comptabilisés dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Cotes de solvabilité Le tableau qui suit présente les cotes de solvabilité actuelles de la société :

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, après que la société a garanti les billets à moyen terme en cours de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (se reporter à la rubrique « Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart » à la page 26 du présent rapport), Standard & Poor's et DBRS ont modifié la cote qu'elles avaient attribuée aux billets à moyen terme en cours de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et l'ont fait passer respectivement à BBB avec perspective stable et à BBB avec tendance stable, ce qui correspond aux cotes de la société.

Le tableau qui suit présente les cotes de solvabilité actuelles de Propriétés de Choix :

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Débetures non garanties de premier rang	BBB	Stable	BBB	s. o.

Capital social

	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
(nombre d'actions ordinaires) (non audité)		
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	282 311 573	281 680 157
Émises en vue du règlement d'options sur actions	1 709 068	1 576 197
Émises en vue de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ⁱ⁾	119 471 382	—
Émises en faveur de l'actionnaire détenant le contrôle ⁱ⁾	10 515 247	—
Rachetées aux fins d'annulation	(1 263 900)	—
Émises et en circulation à la clôture de la période	412 743 370	283 256 354
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(1 067 323)	—
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	(1 103 500)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	246 944	1 568
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(820 379)	(1 101 932)
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture de la période	411 922 991	282 154 422
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	342 208 842	281 066 441

i) Se reporter à la rubrique « Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart » à la page 26 du présent rapport.

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société déclarés pour les deuxièmes trimestres et les premières moitiés de 2014 et de 2013 :

	14 juin 2014 ⁱ⁾ (12 semaines)	15 juin 2013 (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :				
Actions ordinaires	0,245 \$	0,240 \$	0,485 \$	0,460 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série A	0,37 \$	0,37 \$	0,74 \$	0,74 \$

i) La date de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires est le 1^{er} juillet 2014 et la date de paiement des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, est le 31 juillet 2014.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,245 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} octobre 2014, et un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 octobre 2014. Au moment où un dividende est déclaré, la société fait état sur son site Web (loblaw.ca) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'ARC.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Au deuxième trimestre de 2014, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX »), d'au plus 20 636 596 de ses actions ordinaires ou la conclusion de dérivés sur actions à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation compte tenu des actions émises à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions à l'occasion à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition.

Au deuxième trimestre de 2014, la société a racheté, aux fins d'annulation, 1 263 900 actions ordinaires aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie en trésorerie de 59 millions de dollars.

La société détient des actions en fiducie en vue du règlement de ses obligations au titre de son régime d'unités d'actions temporairement incessibles (les « UATI ») et de son régime d'unités d'actions au rendement (les « UAR »). Au premier trimestre de 2013, la société avait racheté, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, 1 103 500 actions pour une contrepartie en trésorerie de 46 millions de dollars et avait placé ces actions en fiducie en vue du règlement futur de ses obligations au titre de son régime d'UATI et de son régime d'UAR. Aucun autre rachat n'a été effectué à ce jour.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui suivent ont été réglés en 2013 :

Swaps de monnaies À la clôture du deuxième trimestre de 2013, Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») détenait des swaps de monnaies visant à contrebalancer l'effet des profits et des pertes de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie libellés en dollars américains. Glenhuron a dénoué ces swaps de monnaies au quatrième trimestre de 2013.

Au deuxième trimestre de 2013, la société avait réglé un swap de monnaies du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains arrivé à échéance le 29 mai 2013 et a réalisé un profit de change de 5 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 2 millions de dollars, qu'elle a comptabilisé dans le résultat d'exploitation, et qui avait été précédemment différé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

À la clôture du deuxième trimestre de 2013, Loblaw détenait des swaps de monnaies visant l'échange de 148 millions de dollars canadiens contre 150 millions de dollars américains, en vue du règlement des billets du placement privé libellés en dollars américains de Loblaw inclus dans la dette à long terme. Au troisième trimestre de 2013, la société a réglé ces swaps de monnaies visant le placement privé libellé en dollars américains.

Swaps de taux d'intérêt Au cours du deuxième trimestre de 2013, la société a réglé ses swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 100 millions de dollars. Pour le deuxième trimestre de 2013 et la première moitié de 2013, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation un profit lié à la juste valeur de 3 millions de dollars lié à ces swaps. À la clôture du deuxième trimestre de 2013, la société détenait des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 50 millions de dollars à taux fixe de 8,25 %. Au 15 juin 2013, la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt de 2 millions de dollars était comptabilisée dans les fournisseurs et autres passifs. La société a réglé la tranche résiduelle de 50 millions de dollars des swaps de taux d'intérêt au cours du troisième trimestre de 2013.

Contrats à livrer sur actions Au premier trimestre de 2013, Glenhuron a effectué un paiement de 16 millions de dollars pour régler la tranche résiduelle des contrats à livrer sur actions visant 1 103 500 actions ordinaires de Loblaw. Glenhuron a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte d'un montant négligeable liée à ces contrats.

Résultats d'exploitation trimestriels

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur de l'alimentation au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2013 et 2012 ont compté tous deux 52 semaines et l'exercice 2014 compte 53 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme c'est le cas de l'exercice 2014, le quatrième trimestre comporte 13 semaines. Le tableau qui suit résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

Résumé des résultats trimestriels consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2014 (12 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2014 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2012 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (16 semaines)	2012 ⁱⁱ⁾ (16 semaines)
Produits	10 307 \$	7 520 \$	7 292 \$	7 202 \$	7 640 \$	7 465 \$	10 009 \$	9 827 \$
(Perte nette) bénéfice net	(456) \$	177 \$	120 \$	186 \$	114 \$	139 \$	150 \$	217 \$
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire								
De base (en dollars)	(1,13) \$	0,63 \$	0,43 \$	0,66 \$	0,41 \$	0,49 \$	0,53 \$	0,77 \$
Dilué (en dollars)	(1,13) \$	0,62 \$	0,42 \$	0,65 \$	0,40 \$	0,46 \$	0,53 \$	0,75 \$
Inflation nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	2,5 %	1,5 %	1,2 %	1,4 %	0,9 %	1,5 %	0,9 %	1,8 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables ³⁾	1,8 %	1,1 %	0,9 %	2,8 %	0,6 %	0,0 %	0,4 %	(0,2) %

i) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée.

ii) Certains chiffres comparatifs ont été modifiés par suite de l'harmonisation des méthodes comptables effectuée dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Aucune information n'a été modifiée pour 2012.

Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,8 million de pieds carrés pour atteindre 52,0 millions de pieds carrés, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

La fluctuation du bénéfice net trimestriel reflète les transactions sous-jacentes qu'a réalisées la société ainsi que l'incidence du caractère saisonnier des activités, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre, et du calendrier des jours fériés, et elle découle principalement des éléments suivants :

- La comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus acquis dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix qui a commencé au deuxième trimestre de 2014;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix qui a commencé au deuxième trimestre de 2014;
- La charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent engagée au deuxième trimestre de 2014;
- La charge liée à l'amortissement accéléré des coûts de financement différés engagés au deuxième trimestre de 2014;
- Les coûts de démarrage liés à Propriétés de Choix et les coûts de transaction liés au PAPE engagés au troisième trimestre de 2013;
- Les charges générales et administratives de Propriétés de Choix engagées depuis le troisième trimestre de 2013;
- Les coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix engagés depuis le troisième trimestre de 2013;
- Les coûts liés au règlement anticipé de titres d'emprunt engagés au troisième trimestre de 2013;
- L'ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie depuis le troisième trimestre de 2013;
- Les profits liés aux modifications apportées aux régimes à prestations définies comptabilisés au troisième trimestre de 2013;
- Les charges de restructuration, y compris les coûts liés à la compression du personnel du siège social et du personnel occupant des postes administratifs, engagées au quatrième trimestre de 2012 et de 2013;
- La conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives;
- La perte de valeur des immobilisations corporelles et les autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information adéquat visant à donner une assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des rapports financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexacitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Au deuxième trimestre de 2014, la société a poursuivi la mise en œuvre du nouveau système de TI dans des centres de distribution et des magasins. Ces déploiements ont entraîné un changement important dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, étant donné le volume et la valeur des transactions maintenant traitées par l'intermédiaire du nouveau système de TI. Les secteurs touchés sont essentiellement les mêmes qu'au quatrième trimestre de 2012, au deuxième trimestre de 2013 et au premier trimestre de 2014, soit les fournisseurs, la gestion de la trésorerie, le traitement des commandes et la facturation, les produits tirés des fournisseurs, l'attribution des coûts, la gestion et l'évaluation des stocks et la gestion du crédit.

Conformément aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a limité le champ d'application de sa conception des contrôles et des procédures de communication de l'information de la société ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière en vue d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Loblaw a acquis les actifs de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de ses filiales le 28 mars 2014.

L'apport de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix aux états financiers consolidés de la société pour le trimestre clos le 14 juin 2014 a représenté environ 25 % des produits consolidés et environ 40 % du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ consolidé. De plus, les actifs courants et les passifs courants de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont représenté respectivement environ 30 % et 25 % des actifs et passifs courants consolidés, tandis que ses actifs non courants et ses passifs non courants ont représenté respectivement environ 20 % et 5 % des actifs et passifs non courants consolidés.

La limitation du champ d'application est fondée essentiellement sur le temps que nécessite l'évaluation, d'une manière conforme aux autres activités de la société, des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Pour plus de précisions sur l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, se reporter à la page 26 du présent rapport de gestion et à la note 3 des notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour le deuxième trimestre de 2014.

Mis à part les changements mentionnés ci-dessus, aucun autre changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours du deuxième trimestre de 2014 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Risques d'entreprise et gestion des risques

Une description détaillée des risques d'exploitation et des risques financiers ainsi que des stratégies de gestion des risques figure à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », à la page 27 du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2013 de la société. Des renseignements sur les risques et les incertitudes liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix sont présentés dans le document d'information déposé par la société le 20 août 2013 et dans le rapport de gestion 2013 de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La notice annuelle mise à jour et révisée (pour l'exercice clos le 28 décembre 2013; mise à jour le 2 juin 2014), qui peut être consultée à l'adresse www.sedar.com, fait état de ces risques et de ces stratégies de gestion des risques. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent les mêmes, sauf en ce qui a trait à ce qui est décrit ci-après :

Fiscalité La société est régulièrement assujettie aux vérifications fiscales de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il peut arriver que les administrations fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus ou que la législation ou les interprétations de la législation actuelle soient modifiées, ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles cotisations. Ces nouvelles cotisations pourraient avoir une incidence significative sur la société au cours de périodes futures.

En 2012, la société a reçu un avis de l'ARC selon lequel cette dernière manifestait son intention d'émettre un nouvel avis de cotisation portant sur le traitement fiscal de Glenhuron, filiale à l'étranger entièrement détenue par la société. Après la clôture du deuxième trimestre, l'ARC a communiqué à la société sa position selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron à la Barbade pour les années d'imposition 2000 à 2010 devaient être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada et elle a fait part de son intention de faire parvenir un nouvel avis de cotisation à cet effet. La société est en désaccord avec la position de l'ARC. La société n'a pas encore reçu de nouvel avis de cotisation officiel et continue de fournir à l'ARC des renseignements et des documents qui soutiennent sa propre position.

La société a l'intention, advenant le cas où l'ARC irait de l'avant avec le nouvel avis de cotisation proposé, de défendre vigoureusement sa position, d'enclencher tous les processus d'opposition et d'interjeter appel auprès des organismes judiciaires appropriés. La société pourrait également recevoir, pour d'autres périodes que celles visées par le nouvel avis de cotisation proposé, de nouveaux avis de cotisation pour des motifs identiques ou semblables à ceux sous-tendant le nouvel avis de cotisation proposé. L'issue de toute situation éventuelle où l'ARC obtiendrait ultimement gain de cause à l'égard du nouvel avis de cotisation proposé ou procéderait avec succès à de nouveaux avis de cotisation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la société.

Normes comptables appliquées en 2014 et modifications des principales méthodes comptables

Au premier trimestre de 2014, la société a appliqué les modifications à la Norme comptable internationale 32, *Instruments financiers : présentation*, et l'Interprétation 21 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC »), *Droits ou taxes*, de manière rétrospective.

La société a évalué l'incidence de l'adoption de ces normes et a conclu que celles-ci n'avaient pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Remises des fournisseurs Le moment de la comptabilisation des remises des fournisseurs requiert l'exercice du jugement afin de déterminer quand la société a gagné les remises. Dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la direction a examiné le moment auquel elle procédait à la comptabilisation de certaines remises des fournisseurs et a déterminé qu'il serait approprié d'uniformiser les pratiques des deux sociétés. La société a mis en œuvre ce changement de manière rétrospective au deuxième trimestre de 2014, comme suit :

États consolidés des résultats et du résultat global

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	15 juin 2013 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	28 décembre 2013 (52 semaines)
Coût des marchandises vendues	1 \$	(19) \$	5 \$
Résultat d'exploitation	(1) \$	19 \$	(5) \$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	(1) \$	19 \$	(5) \$
Impôt sur le résultat	—	5	(2)
Bénéfice net	(1) \$	14 \$	(3) \$
Résultat global total	(1) \$	14 \$	(3) \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)			
De base	— \$	0,05 \$	(0,01) \$
Dilué	(0,01) \$	0,05 \$	(0,01) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013	Au 30 décembre 2012
Créances	(3) \$	(39) \$	(32) \$
Stocks	1	13	11
Actif d'impôt différé	1	8	6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	(1) \$	(18) \$	(15) \$

Normes comptables futures

En mai 2014, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (l'« IFRS 15 »). La nouvelle norme prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, sauf les contrats qui entrent dans le champ d'application des normes portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, et elle doit être appliquée rétrospectivement. Son application anticipée est toutefois autorisée. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Perspectives¹⁾

La société poursuit la mise en œuvre de sa stratégie visant à s'adapter au contexte de vive concurrence qui prévaut au sein du secteur des supermarchés et aux pressions déflationnistes découlant de la réforme de la réglementation sur les médicaments. En ce qui a trait au secteur des supermarchés, la société continuera de concentrer ses investissements sur l'offre de produits et de services à la clientèle afin de stimuler la croissance du chiffre d'affaires tout en générant des efficiences au sein de ses activités en vue de contrebalancer ces dépenses. L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix permet à la société de bénéficier d'une envergure accrue et de consolider sa position concurrentielle auprès du consommateur canadien, et elle crée également des occasions de réaliser des synergies importantes, notamment au chapitre du coût des marchandises vendues et des charges liées à des éléments comme les biens non destinés à la revente.

Voici les prévisions de la société pour 2014 :

- Le secteur des supermarchés sera concurrentiel mais stable;
- Les pressions déflationnistes découlant de la réforme de la réglementation sur les médicaments s'atténueront et deviendront plus aisément prévisibles pour le reste de l'exercice;
- Ses secteurs d'activité seront en mesure d'enregistrer, après ajustement et compte non tenu des synergies, une performance financière et un rendement opérationnel conformes aux tendances observées en 2013 en termes de rendement;
- Elle réalisera des synergies de 100 millions de dollars au cours des douze premiers mois suivant la transaction. Pour 2014, la réalisation de synergies devrait s'accélérer au troisième et au quatrième trimestre.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA, le montant ajusté du BAIIA, la marge ajustée du BAIIA, le montant ajusté du résultat d'exploitation, la marge d'exploitation ajustée, le montant ajusté du bénéfice net, le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire, les flux de trésorerie disponibles, l'actif net, le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle, le montant ajusté de la dette et le ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIA sur une base annuelle ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, le résultat d'exploitation net, les fonds provenant des activités d'exploitation, le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation, le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution, et le ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation. Depuis le deuxième trimestre de 2014, la société a recours à deux nouvelles mesures financières : le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et la marge brute ajustée exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre. La société peut exclure d'autres éléments à l'occasion, si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Depuis le premier trimestre de 2014, la société n'exclut plus l'incidence de la rémunération fondée sur des actions lors de son analyse de la performance sur le plan de l'exploitation sous-jacente consolidée et sectorielle de la société. Par conséquent, le montant ajusté du BAIIA et la marge ajustée du BAIIA, le montant ajusté du résultat d'exploitation et la marge d'exploitation ajustée, ainsi que le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire de l'exercice précédent ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Depuis le deuxième trimestre de 2014, la société n'exclut plus les charges d'intérêts nettes engagées dans le cadre du financement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix lors de son analyse de la performance sur le plan de l'exploitation sous-jacente consolidée de la société. Ces montants étaient exclus du montant ajusté du bénéfice net et du montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire des périodes antérieures à la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et ne seront pas retraités.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et marge brute ajustée exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et de la marge brute du secteur Vente au détail présentés dans les comptes consolidés résumés de résultat pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013. La société considère le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail représente le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, divisé par le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)	2013 ⁱ⁾ (12 semaines)	2014 (24 semaines)	2013 ⁱ⁾ (24 semaines)
Marge brute du secteur Vente au détail	1 840 \$	1 642 \$	3 443 \$	3 238 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	622	—	622	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	190	—	190	—
Montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail	2 652 \$	1 642 \$	4 255 \$	3 238 \$

i) Certains chiffres de 2013 ont été modifiés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR, à la page 37, et les normes comptables appliquées en 2014 et modifications des principales méthodes comptables, à la page 35.

Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus Dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, les actifs acquis et les passifs repris ont été comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés résumés de la société, ce qui a donné lieu à des ajustements de 798 millions de dollars de la juste valeur des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à la date de l'acquisition, qui représentent l'écart entre le coût des stocks et leur juste valeur. Cet écart sera comptabilisé dans le coût des ventes à mesure que les stocks seront vendus d'ici la fin de 2014, ce qui aura une incidence défavorable sur la marge brute. Au deuxième trimestre de 2014 et pour l'exercice à ce jour, un montant de 622 millions de dollars a été comptabilisé dans la marge brute et le résultat d'exploitation.

Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition des magasins d'alimentation de la société Étant donné la mise à niveau de son infrastructure de TI, la société prévoit mener à bien, en 2014, la transition des magasins d'alimentation qu'elle détient vers un système de gestion de l'inventaire permanent. La mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, conjuguée à la facilité d'accès à l'information sur le coût de revient intégré que procurent les nouveaux systèmes de TI, a permis à la société d'estimer le coût des stocks à l'aide d'un coût moyen généré par un système plus précis. En date du deuxième trimestre de 2014, un nombre suffisant de magasins d'alimentation détenus par la société avaient fait l'objet d'une transition pour permettre à la société de mesurer l'incidence de l'évaluation des stocks et des autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent. Selon les estimations, cette incidence correspond à une baisse de 190 millions de dollars de la valeur des stocks, laquelle a été comptabilisée dans la marge brute et le résultat d'exploitation au deuxième trimestre de 2014 et pour l'exercice à ce jour.

BAIIA, montant ajusté du BAIIA, marge du BAIIA ajustée, montant ajusté du résultat d'exploitation et marge d'exploitation ajustée

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice (de la perte) avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « BAIIA »), du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du résultat d'exploitation avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR et présenté dans les états consolidés résumés intermédiaires des résultats non audités pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes et de sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement. La société est également d'avis que le montant ajusté du résultat d'exploitation est utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour l'aider à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

La marge ajustée du BAIIA représente le montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits. La marge d'exploitation ajustée représente le montant ajusté du résultat d'exploitation, divisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)					2013 ⁱ⁾ (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ⁱⁱ⁾	Propriétés de Choix ⁱⁱ⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
(Perte nette) bénéfice net					(456) \$					177 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					150					80
Impôt sur le résultat					(150)					64
(Perte) bénéfice d'exploitation	(496) \$	38 \$	122 \$	(120) \$	(456) \$	293 \$	28 \$	— \$	— \$	321 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	379	2	—	3	384	189	2	—	—	191
BAIIA	(117) \$	40 \$	122 \$	(117) \$	(72) \$	482 \$	30 \$	— \$	— \$	512 \$
(Perte) bénéfice d'exploitation	(496) \$	38 \$	122 \$	(120) \$	(456) \$	293 \$	28 \$	— \$	— \$	321 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	622	—	—	—	622	—	—	—	—	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	190	—	—	—	190	—	—	—	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ⁱⁱⁱ⁾	125	—	—	—	125	—	—	—	—	—
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	52	—	—	—	52	—	—	—	—	—
Charges générales et administratives de Propriétés de Choix	(1)	—	6	—	5	—	—	—	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	2	—	—	—	2	6	—	—	—	6
Montant ajusté du résultat d'exploitation	494 \$	38 \$	128 \$	(120) \$	540 \$	299 \$	28 \$	— \$	— \$	327 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾	254	2	—	3	259	189	2	—	—	191
Montant ajusté du BAIIA	748 \$	40 \$	128 \$	(117) \$	799 \$	488 \$	30 \$	— \$	— \$	518 \$

- Certains chiffres de 2013 ont été modifiés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR, à la page 37, et les normes comptables appliquées en 2014 et modifications des principales méthodes comptables, à la page 35.
- Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers et de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un montant de 125 millions de dollars (néant en 2013) se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 (24 semaines)					2013 ⁱ⁾ (24 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ⁱⁱ⁾	Propriétés de Choix ⁱⁱⁱ⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
(Perte nette) bénéfice net					(336) \$					363 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					265					156
Impôt sur le résultat					(109)					131
(Perte) bénéfice d'exploitation	(256) \$	74 \$	240 \$	(238) \$	(180) \$	592 \$	58 \$	— \$	— \$	650 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	569	4	—	6	579	369	5	—	—	374
BAIIA	313 \$	78 \$	240 \$	(232) \$	399 \$	961 \$	63 \$	— \$	— \$	1 024 \$
(Perte) bénéfice d'exploitation	(256)	74	240	(238)	(180)	592	58	—	—	650
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	622	—	—	—	622	—	—	—	—	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	190	—	—	—	190	—	—	—	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ⁱⁱⁱ⁾	125	—	—	—	125	—	—	—	—	—
Modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	—	—	—	—	(51)	—	—	—	(51)
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	60	—	—	—	60	—	—	—	—	—
Charges générales et administratives de Propriétés de Choix	(2)	—	11	—	9	—	—	—	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	4	—	1	—	5	6	—	—	—	6
Montant ajusté du résultat d'exploitation	743 \$	74 \$	252 \$	(238) \$	831 \$	547 \$	58 \$	— \$	— \$	605 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾	444	4	—	6	454	369	5	—	—	374
Montant ajusté du BAIIA	1 187 \$	78 \$	252 \$	(232) \$	1 285 \$	916 \$	63 \$	— \$	— \$	979 \$

- i) Certains chiffres de 2013 ont été modifiés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR, à la page 37, et les normes comptables appliquées en 2014 et modifications des principales méthodes comptables, à la page 35.
- ii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers et de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- iii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un montant de 125 millions de dollars (néant en 2013) se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix réalisée au deuxième trimestre de 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui seront amorties sur leur durée d'utilité estimée. Pour le deuxième trimestre de 2014 et l'exercice à ce jour, un amortissement de 125 millions de dollars a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 550 millions de dollars pour les dix prochains exercices.

Modifications apportées aux régimes à prestations définies Au cours du premier trimestre de 2013, la société a annoncé qu'elle apporterait, à certains régimes à prestations définies, des modifications touchant certains salariés qui prendront leur retraite après le 1^{er} janvier 2015. Par suite de ces modifications, la société a comptabilisé un profit de 51 millions de dollars au premier trimestre de 2013.

Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix En lien avec l'accord visant l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, des coûts d'acquisition de 52 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 60 millions de dollars pour l'exercice à ce jour. Aucun autre coût important n'est prévu relativement à l'acquisition.

Charges générales et administratives de Propriétés de Choix La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un montant de 5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2014 et un montant de 9 millions de dollars pour l'exercice à ce jour au titre de charges générales et administratives additionnelles engagées par Propriétés de Choix.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes Chaque date de clôture, la société évalue ses immobilisations corporelles et, au besoin, inscrit des pertes de valeur ou des reprises de pertes de valeur comptabilisées précédemment au titre de la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, de ses immeubles de placement et de ses immobilisations incorporelles. La société a comptabilisé une charge de 2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 (6 millions de dollars en 2013) et de 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (6 millions de dollars en 2013) liée à une perte de valeur des immobilisations corporelles et à d'autres pertes de valeur connexes.

Montant ajusté du bénéfice net et montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant ajusté du bénéfice net et du montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire avec le bénéfice net et le bénéfice net de base par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013.

(en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)		2013 ⁱ⁾ (12 semaines)		2014 (24 semaines)		2013 ⁱ⁾ (24 semaines)	
(Perte nette) bénéfice net/(perte nette)								
bénéfice net de base par action ordinaire	(456) \$	(1,13) \$	177 \$	0,63 \$	(336) \$	(0,98) \$	363 \$	1,29 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	457	1,14	—	—	457	1,33	—	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	139	0,35	—	—	139	0,41	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	92	0,23	—	—	92	0,27	—	—
Modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	—	—	—	—	—	(37)	(0,13)
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	45	0,11	—	—	64	0,19	—	—
Charges générales et administratives de Propriétés de Choix	4	0,01	—	—	7	0,02	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	2	—	4	0,01	4	0,01	4	0,01
Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie	8	0,02	—	—	20	0,06	—	—
Amortissement accéléré des coûts de financement différés	10	0,02	—	—	10	0,03	—	—
Montant ajusté du bénéfice net/montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire	301 \$	0,75 \$	181 \$	0,64 \$	457 \$	1,34 \$	330 \$	1,17 \$

i) Certains chiffres de 2013 ont été modifiés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR, à la page 37, et les normes comptables appliquées en 2014 et modifications des principales méthodes comptables, à la page 35.

Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix En plus des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisés dans le résultat d'exploitation dont il est question ci-dessus, des charges d'intérêts nettes additionnelles de 15 millions de dollars avant impôt ont été engagées au premier trimestre de 2014 relativement au financement lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Ces charges financières ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Depuis la date d'acquisition, ces coûts ne sont plus exclus du montant ajusté du bénéfice net ni du montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire, puisqu'ils font désormais partie des activités courantes.

Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie La société est exposée aux variations du cours de marché en raison des parts qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts sont présentées à titre de passif dans le bilan consolidé résumé de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le prix du marché des parts à la clôture de la période. La société a comptabilisé, dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, une perte de 8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 (néant en 2013) et une perte de 20 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (néant en 2013) au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie.

Amortissement accéléré des coûts de financement différés Au deuxième trimestre de 2014, la société a comptabilisé une charge de 14 millions de dollars liée à l'amortissement accéléré des coûts de financement différés attribuable au remboursement d'une tranche de 1,6 milliard de dollars effectué sur la facilité de crédit à terme de 3,5 milliards de dollars, avant impôt.

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie disponibles utilisés pour évaluer la situation financière de la société et des mesures conformes aux PCGR pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013. La société est d'avis que cette définition des flux de trésorerie disponibles constitue une mesure utile pour évaluer la trésorerie disponible qu'elle peut affecter aux activités de financement et d'investissement supplémentaires.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	2014 (24 semaines)	2013 (24 semaines)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	959 \$	572 \$	913 \$	543 \$
Moins : Variation des créances sur cartes de crédit	(162)	(104)	(23)	26
Acquisitions d'immobilisations corporelles	222	190	338	309
Intérêts payés	98	94	217	158
Flux de trésorerie disponibles	801 \$	392 \$	381 \$	50 \$

Actif net Le tableau qui suit présente un rapprochement entre l'actif net utilisé pour calculer le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes indiquées. La société estime que le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle est utile pour évaluer le rendement des actifs d'exploitation.

L'actif net représente le total des actifs moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie et les fournisseurs et autres passifs. Pour calculer le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle, la société divise le résultat d'exploitation cumulatif des quatre derniers trimestres par l'actif net moyen.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013 ⁱ⁾	Au 28 décembre 2013 ⁱ⁾
Total des actifs	34 025 \$	17 716 \$	20 741 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 179	771	2 260
Placements à court terme	47	847	290
Dépôts de garantie	97	224	1 701
Fournisseurs et autres passifs	4 576	3 482	3 797
Actif net	28 126 \$	12 392 \$	12 693 \$

i) Certains chiffres de 2013 ont été modifiés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR, à la page 37, et les normes comptables appliquées en 2014 et modifications des principales méthodes comptables, à la page 35.

Montant ajusté de la dette Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le montant ajusté de la dette utilisé pour calculer le ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIA sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes indiquées. La société estime que le montant ajusté de la dette est une mesure pertinente pour évaluer le niveau d'endettement. La société a modifié sa définition du montant ajusté de la dette au deuxième trimestre de 2014 afin de tenir compte des titres de participation et d'ainsi aligner cette définition sur celle qu'utilise la direction aux fins de réduction de la dette.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013
Dette bancaire	335 \$	— \$	— \$
Dette à court terme	605	905	605
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	74	1 125	1 008
Dette à long terme	11 797	4 386	6 672
Passif au titre des parts de fiducie	715	—	688
Titres de participation	224	223	224
Certains autres passifs	34	39	39
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments ci-dessus	—	(6)	—
Total de la dette	13 784 \$	6 672 \$	9 236 \$
Moins :			
Dette à court terme liée aux fiducies de titrisation indépendantes	605	905	605
Dette à long terme liée aux fiducies de titrisation indépendantes	750	600	750
Fiducies de financement indépendantes	476	461	475
Passif au titre des parts de fiducie	715	—	688
Certificats de placement garanti	528	273	430
Montant ajusté de la dette	10 710 \$	4 433 \$	6 288 \$

Pour calculer le ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIA sur une base annuelle, la société divise le montant ajusté de la dette par le montant ajusté du BAIIA cumulé des quatre derniers trimestres.

Résultat d'exploitation net de Propriétés de Choix Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le résultat d'exploitation net et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013. La société considère le résultat d'exploitation net comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix et du rendement des immeubles.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 ⁱ⁾ (12 semaines)	2013 (12 semaines)	2014 ⁱ⁾ (24 semaines)	2013 (24 semaines)
Produits locatifs	170 \$	— \$	337 \$	— \$
Élimination – produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(8)	—	(17)	—
Charges d'exploitation liées aux immeubles	162 (43)	—	320 (86)	—
Résultat d'exploitation net	119 \$	— \$	234 \$	— \$

i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Fonds provenant des activités d'exploitation, montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation, montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution, et ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les fonds provenant des activités d'exploitation et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013. La société considère les fonds provenant des activités d'exploitation comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix et du rendement des immeubles, et elle considère le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance économique et de la capacité de Propriétés de Choix à verser des distributions.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 ⁱ⁾ (12 semaines)	2013 (12 semaines)	2014 ⁱ⁾ (24 semaines)	2013 (24 semaines)
Bénéfice net	(2) \$	— \$	(10) \$	— \$
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	(11)	—	37	—
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	47	—	93	—
Amortissement des allocations pour améliorations locatives	—	—	1	—
Fonds provenant des activités d'exploitation	34 \$	— \$	121 \$	— \$
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(8)	—	(17)	—
Amortissement des charges financières	52	—	51	—
Charge de rémunération fondée sur des parts	1	—	1	—
Dépenses d'investissement de maintien liées aux immeubles et à la location, montant normalisé ⁱⁱ⁾	(10)	—	(18)	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation	69 \$	— \$	138 \$	— \$

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- ii) Le caractère saisonnier a une incidence sur le calendrier des dépenses d'investissement. Le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation a été ajusté pour tenir compte de ce facteur afin de rendre plus facile la comparaison des trimestres.

Le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution, s'entend du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation, divisé par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de Propriétés de Choix, après dilution, à savoir 379,7 millions au deuxième trimestre de 2014 et 375,8 millions pour l'exercice à ce jour.

Le ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation s'entend de la distribution par part de Propriétés de Choix, à savoir 0,162501 \$ au deuxième trimestre de 2014 et 0,325002 \$ pour l'exercice à ce jour, divisée par le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution.

Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 23 juillet 2014
Toronto, Canada

Résultats financiers

États consolidés résumés des résultats	45
États consolidés résumés du résultat global	46
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	47
Bilans consolidés résumés	48
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	49
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	50
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	50
Note 2. Principales méthodes comptables	50
Note 3. Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart	52
Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	53
Note 5. Impôt sur le résultat	54
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	54
Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	54
Note 8. Créances sur cartes de crédit	55
Note 9. Stocks	56
Note 10. Actifs détenus en vue de la vente	56
Note 11. Autres actifs	56
Note 12. Dette bancaire	56
Note 13. Dette à court terme	57
Note 14. Dette à long terme	57
Note 15. Autres passifs	58
Note 16. Capital social	59
Note 17. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	60
Note 18. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	60
Note 19. Instruments financiers	62
Note 20. Passifs éventuels	66
Note 21. Informations sectorielles	67
Note 22. Événements postérieurs à la date de clôture	69
Sommaire financier	70

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 ⁱ⁾ (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 ⁱ⁾ (24 semaines)
Produits	10 307 \$	7 520 \$	17 599 \$	14 722 \$
Coût des marchandises vendues	8 271	5 742	13 776	11 196
Frais de vente et charges générales et administratives	2 492	1 457	4 003	2 876
(Perte) bénéfice d'exploitation	(456) \$	321 \$	(180) \$	650 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	150	80	265	156
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(606) \$	241 \$	(445) \$	494 \$
Impôt sur le résultat (note 5)	(150)	64	(109)	131
(Perte nette) bénéfice net	(456) \$	177 \$	(336) \$	363 \$
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6)				
De base	(1,13) \$	0,63 \$	(0,98) \$	1,29 \$
Dilué(e)	(1,13) \$	0,62 \$	(0,98) \$	1,28 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 6)				
De base	403,0	281,3	342,2	281,1
Dilué	403,0	284,2	342,2	283,6

i) Certains chiffres comparatifs ont été modifiés. Voir la note 2.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 ⁱ⁾ (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 ⁱ⁾ (24 semaines)
(Perte nette) bénéfice net	(456) \$	177 \$	(336) \$	363 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments qui sont reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion	(3) \$	— \$	1 \$	— \$
Profit sur instrument dérivé décomptabilisé (note 19)	—	(5)	—	(5)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Gain actuariel net (perte actuarielle nette) au titre des régimes à prestations définies (note 17)	23	(5)	(46)	29
Autres éléments du résultat global	20 \$	(10) \$	(45) \$	24 \$
Résultat global total	(436) \$	167 \$	(381) \$	387 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été modifiés. Voir la note 2.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués ⁱ⁾	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ⁱ⁾
Solde au 28 décembre 2013	1 642 \$	5 271 \$	87 \$	— \$	7 000 \$
Perte nette	— \$	(336) \$	— \$	— \$	(336) \$
Autres éléments du résultat global	—	(46)	—	1	(45)
Résultat global total	— \$	(382) \$	— \$	1 \$	(381) \$
Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (notes 3 et 16)	6 119	—	—	—	6 119
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 16)	78	—	5	—	83
Libération d'actions détenues en fiducie (note 18)	1	9	—	—	10
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 16)	(24)	(35)	—	—	(59)
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,485 \$ (note 16)	—	(169)	—	—	(169)
	6 174 \$	(577) \$	5 \$	1 \$	5 603 \$
Solde au 14 juin 2014	7 816 \$	4 694 \$	92 \$	1 \$	12 603 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués ⁱ⁾	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ⁱ⁾
Solde au 29 décembre 2012	1 567 \$	4 777 \$	55 \$	5 \$	6 404 \$
Bénéfice net	— \$	363 \$	— \$	— \$	363 \$
Autres éléments du résultat global	—	29	—	(5)	24
Résultat global total	— \$	392 \$	— \$	(5) \$	387 \$
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 16)	66	—	8	—	74
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 16)	(6)	(40)	—	—	(46)
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,46 \$ (note 16)	—	(129)	—	—	(129)
	60 \$	223 \$	8 \$	(5) \$	286 \$
Solde au 15 juin 2013	1 627 \$	5 000 \$	63 \$	— \$	6 690 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été modifiés. Voir la note 2.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013 ⁱ⁾	Au 28 décembre 2013 ⁱ⁾
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	1 179 \$	771 \$	2 260 \$
Placements à court terme (note 7)	47	847	290
Créances	1 021	476	579
Créances sur cartes de crédit (note 8)	2 561	2 279	2 538
Stocks (note 9)	4 297	2 012	2 097
Impôt sur le résultat à recouvrer	24	—	—
Charges payées d'avance et autres actifs	226	149	75
Actifs détenus en vue de la vente (note 10)	44	26	22
Total des actifs courants	9 399 \$	6 560 \$	7 861 \$
Immobilisations corporelles	10 774	8 937	9 105
Immeubles de placement	148	97	99
Immobilisations incorporelles	9 471	116	111
Goodwill	3 209	943	943
Actifs d'impôt différé	298	261	261
Dépôts de garantie (note 7)	97	224	1 701
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés (note 19)	380	365	375
Autres actifs (note 11)	249	213	285
Total des actifs	34 025 \$	17 716 \$	20 741 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire (note 12)	335 \$	— \$	— \$
Fournisseurs et autres passifs	4 576	3 482	3 797
Provisions	55	54	66
Impôt sur le résultat à payer	—	26	37
Dette à court terme (note 13)	605	905	605
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 14)	74	1 125	1 008
Participation des franchisés	170	—	—
Total des passifs courants	5 815 \$	5 592 \$	5 513 \$
Provisions	65	63	56
Dette à long terme (note 14)	11 797	4 386	6 672
Passif au titre des parts de fiducie (note 19)	715	—	688
Passifs d'impôt différé	2 043	19	34
Titres de participation	224	223	224
Autres passifs (note 15)	763	743	554
Total des passifs	21 422 \$	11 026 \$	13 741 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Actions ordinaires (note 16)	7 816 \$	1 627 \$	1 642 \$
Résultats non distribués	4 694	5 000	5 271
Surplus d'apport (note 18)	92	63	87
Cumul des autres éléments du résultat global	1	—	—
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	12 603 \$	6 690 \$	7 000 \$
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	34 025 \$	17 716 \$	20 741 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été modifiés. Voir la note 2.

Passifs éventuels (note 20). Événements postérieurs à la date de clôture (note 22).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 ⁱ⁾ (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 ⁱ⁾ (24 semaines)
Activités d'exploitation				
(Perte nette) bénéfice net	(456) \$	177 \$	(336) \$	363 \$
Impôt sur le résultat (note 5)	(150)	64	(109)	131
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	150	80	265	156
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	384	191	579	374
Impôt sur le résultat payé	(88)	(64)	(169)	(128)
Intérêts perçus	13	17	21	27
Règlement de contrats à livrer sur actions (note 19)	—	—	—	(16)
Règlement de swaps de monnaies (note 19)	—	8	—	8
Variation des créances sur cartes de crédit (note 8)	(162)	(104)	(23)	26
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	395	205	(196)	(344)
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	2	6	5	6
Perte (profit) sur la sortie d'actifs	4	—	4	(1)
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus (note 9)	622	—	622	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition (note 9)	190	—	190	—
Profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies (note 17)	—	—	—	(51)
Autres	55	(8)	60	(8)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	959	572	913	543
Activités d'investissement				
Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart, déduction faite de la trésorerie acquise (note 3)	(6 619)	—	(6 619)	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(222)	(190)	(338)	(309)
Variation des placements à court terme (note 7)	(8)	3	243	(115)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	2	9	12	11
Variation des placements dans des franchises et autres créances	(19)	17	(13)	25
Variation des dépôts de garantie (note 7)	1 600	(17)	1 604	30
Entrées d'immobilisations incorporelles	(17)	—	(18)	(9)
Autres	(3)	—	(3)	—
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(5 286)	(178)	(5 132)	(367)
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	40	—	40	—
Variation de la participation des franchisés	(4)	—	(4)	—
Dette à long terme (note 14)				
Émise	5 165	—	5 634	10
Remboursée	(2 474)	(198)	(2 600)	(224)
Charges financières différées liées à la dette	(29)	—	(29)	—
Intérêts payés	(98)	(94)	(217)	(158)
Dividendes versés	(125)	(62)	(193)	(124)
Actions ordinaires				
Émissions (note 16)	554	44	564	55
Rachetées et détenues en fiducie (note 16)	—	—	—	(46)
Rachetées aux fins d'annulation	(59)	—	(59)	—
Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	2 970	(310)	3 136	(487)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	(2)	2	3
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 358)	82	(1 081)	(308)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 537	689	2 260	1 079
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 179 \$	771 \$	1 179 \$	771 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été modifiés. Voir la note 2.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw limitée est une société ouverte canadienne constituée en 1956. La société est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie, le plus important détaillant au pays, ainsi que le porteur de parts majoritaire de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Les Compagnies Loblaw limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, ainsi que des produits et services financiers. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston limitée « Weston », qui détient environ 46 % des actions ordinaires en circulation de la société.

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, soit le secteur Vente au détail, le secteur Services financiers et le secteur Propriétés de Choix (voir la note 21).

Le bénéfice net trimestriel est touché par le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés. L'incidence du caractère saisonnier des activités est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers annuels audités de 2013 de la société et de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») ont été appliqués de manière uniforme lors de l'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, sauf dans les cas mentionnés ci-dessous.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et la Norme comptable internationale (« International Accounting Standard » ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2013 de la société et de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 23 juillet 2014.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivantes reflètent certaines incidences de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix sur la présentation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société. À la clôture de l'acquisition, les principales méthodes comptables de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et celles de la société ont été harmonisées.

Participation des franchisés La société consolide les magasins détenus par les franchisés-propriétaires de pharmacies de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « franchisés »). La consolidation des franchisés est fondée sur le concept de contrôle, dont l'existence a été déterminée principalement en raison de la structure des ententes de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix régissant la relation entre Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et les franchisés qui ont été passées entre Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et les franchisés (les « ententes avec les franchisés »). La société ne détient, directement ou indirectement, aucune action dans les sociétés qu'exploitent les franchisés.

La participation des franchisés reflète la participation que les franchisés détiennent dans les actifs nets de leurs activités. Selon les modalités des ententes avec les franchisés, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix convient d'acheter les actifs que les franchisés utilisent dans les magasins, principalement à la valeur comptable pour le franchisé, si les ententes avec les franchisés sont résiliées par l'une ou l'autre partie.

Dettes bancaires La dette bancaire se compose des lignes de crédit bancaires des magasins détenus par les franchisés.

Remises des fournisseurs Le moment de la comptabilisation des remises des fournisseurs requiert l'exercice du jugement afin de déterminer quand la société a gagné les remises. Dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la direction a examiné le moment auquel elle procédait à la comptabilisation de certaines remises des fournisseurs et a déterminé qu'il serait approprié d'uniformiser les pratiques des deux sociétés. La société a mis en œuvre ce changement de manière rétrospective au deuxième trimestre de 2014, comme suit :

États consolidés des résultats et du résultat global

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	15 juin 2013 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	28 décembre 2013 (52 semaines)
Coût des marchandises vendues	1 \$	(19) \$	5 \$
Résultat d'exploitation	(1) \$	19 \$	(5) \$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	(1) \$	19 \$	(5) \$
Impôt sur le résultat	—	5	(2)
Bénéfice net	(1) \$	14 \$	(3) \$
Résultat global total	(1) \$	14 \$	(3) \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)			
De base	— \$	0,05 \$	(0,01) \$
Dilué	(0,01) \$	0,05 \$	(0,01) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013	Au 30 décembre 2012
Créances	(3) \$	(39) \$	(32) \$
Stocks	1	13	11
Actif d'impôt différé	1	8	6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	(1) \$	(18) \$	(15) \$

Normes comptables appliquées en 2014

Au premier trimestre de 2014, la société a appliqué les modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : présentation*, et l'Interprétation 21 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC »), *Droits ou taxes*, de manière rétrospective.

La société a évalué l'incidence de l'adoption de ces normes et a conclu que celles-ci n'avaient pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Normes comptables futures

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (l'« IFRS 15 »). La nouvelle norme prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, sauf les contrats qui entrent dans le champ d'application des normes portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, et elle doit être appliquée rétrospectivement. Son application anticipée est toutefois autorisée. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Note 3. Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart

Le 28 mars 2014, la société a acquis toutes les actions en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour une contrepartie totale de 12,3 milliards de dollars, à savoir environ 6,6 milliards de dollars en trésorerie et l'émission d'environ 119,5 millions d'actions ordinaires de la société.

La portion en trésorerie de la contrepartie d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a été financée au moyen de ce qui suit :

- Une facilité de crédit à terme d'une valeur de 3,5 milliards de dollars (voir la note 14);
- Un produit de 1,6 milliard de dollars tiré de l'émission de billets non garantis au troisième trimestre de 2013 (voir la note 7);
- Un montant de 500 millions de dollars reçu en contrepartie de l'émission de 10,5 millions d'actions ordinaires en faveur de Weston;
- Des fonds en caisse d'environ 1,0 milliard de dollars.

Conformément à une entente conclue avec le Bureau de la concurrence au premier trimestre de 2014, la société devait se dessaisir de 14 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ainsi que de 4 magasins d'alimentation et 9 de ses pharmacies situées dans ses magasins. Ces données ont ultérieurement été révisées à 16 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et à 2 de ses magasins d'alimentation franchisés. Les dessaisissements de 9 pharmacies situées en magasin sont toujours prévus. Les activités des magasins et des pharmacies visées ont été incluses dans les actifs détenus en vue de la vente au 14 juin 2014 (voir la note 10). Après la clôture du deuxième trimestre, le Bureau de la concurrence a approuvé la vente de 4 magasins et de 9 pharmacies situées dans des magasins (voir la note 22).

L'équation d'acquisition provisoire est fondée sur les meilleures estimations actuelles de la juste valeur faites par la direction. Le montant réel attribué à certains actifs nets identifiables pourrait varier une fois l'équation définitive obtenue. La répartition du prix d'acquisition provisoire au 28 mars 2014 se présente comme suit :

Actif net acquis

Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 \$
Créances	534
Stocks	3 003
Charges payées d'avance et autres actifs	67
Immobilisations corporelles	1 792
Immeubles de placement	16
Immobilisations incorporelles	9 475
Goodwill	2 259
Actifs d'impôt différé	68
Autres actifs	7
Dette bancaire	(295)
Fournisseurs et autres passifs	(924)
Impôt sur le résultat à payer	(11)
Participation des franchisés	(174)
Provisions	(19)
Dette à long terme	(1 127)
Passifs d'impôt différé	(2 261)
Autres passifs	(164)
Total de l'actif net acquis	12 273 \$

La société a un an pour établir de manière définitive la juste valeur des immobilisations corporelles nettes, du goodwill et des immobilisations incorporelles. Elle ne prévoit toutefois pas de changements importants par rapport aux montants indiqués ci-dessus.

Le goodwill est attribuable aux synergies qui devraient être réalisées grâce à l'intégration de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, à une meilleure position concurrentielle sur le marché de la vente au détail et à la croissance future de la clientèle de la société qui découlera de l'acquisition. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Les immobilisations incorporelles se composent de ce qui suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Durée d'utilité estimée
Dossiers d'ordonnances	5 040 \$	11 ans
Marques	3 340	Indéterminée
Programme de fidélisation Optimum	490	18 ans
Autres	605	5 à 10 ans
Total des immobilisations incorporelles	9 475 \$	

La société a engagé des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix de 75 millions de dollars, dont des tranches de 52 millions de dollars et de 60 millions de dollars, respectivement, ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives et deux autres tranches de néant et de 15 millions de dollars, respectivement, dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières pour le deuxième trimestre de 2014 et pour l'exercice à ce jour, respectivement.

À la clôture de l'acquisition, les montants exigibles à l'égard de la facilité de crédit renouvelable de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été entièrement remboursés et la facilité a été annulée. Toujours à la clôture de l'acquisition, la société a garanti le montant en capital en cours des billets à moyen terme de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix de 500 millions de dollars, ainsi que les intérêts courus. De plus, elle a donné des garanties à diverses banques canadiennes en appui au financement obtenu par les franchisés de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

L'état consolidé résumé des résultats du deuxième trimestre de 2014 comprend des produits de 2,6 milliards de dollars et un bénéfice net de 145 millions de dollars liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix depuis la date de l'acquisition, exclusion faite de l'incidence des ajustements du prix d'achat et des coûts d'acquisition.

Pour l'exercice à ce jour, sur une base pro forma, le total des produits de la société se serait élevé à environ 20,1 milliards de dollars, et la perte nette de la société se serait élevée à environ 306 millions de dollars. Cette information pro forma tient compte de l'incidence de l'équation d'acquisition provisoire comme si l'acquisition avait pris effet le 29 décembre 2013.

Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières :				
Dette à long terme	128 \$	67 \$	199 \$	133 \$
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (note 3)	—	—	18	—
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	9	8	18	17
Distributions sur les parts de fiducie	7	—	18	—
Intérêts nets sur le montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies (note 17)	3	5	5	10
Fiducies de financement indépendantes	4	4	7	7
Dividendes sur les titres de participation	4	4	7	7
Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie (note 19)	8	—	20	—
Intérêts inscrits à l'actif	(1)	(1)	(1)	(1)
	162 \$	87 \$	291 \$	173 \$
Produits d'intérêts :				
Produits de désactualisation	(7) \$	(5) \$	(13) \$	(10) \$
Instruments financiers dérivés	—	—	—	(3)
Produits d'intérêts à court terme	(4)	(1)	(9)	(3)
Dépôts de garantie ⁱ⁾	(1)	(1)	(4)	(1)
	(12) \$	(7) \$	(26) \$	(17) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	150 \$	80 \$	265 \$	156 \$

i) Comprend des produits d'intérêts négligeables pour le deuxième trimestre de 2014 (néant en 2013) et de 3 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (néant en 2013) liés au produit de 1,6 milliard de dollars tiré de l'émission de billets de premier rang non garantis auparavant entiers (voir la note 7) qui ont servi à financer en partie l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (voir la note 3).

Note 5. Impôt sur le résultat

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 150 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 (charge d'impôt de 64 millions de dollars en 2013), et le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,8 % (26,6 % en 2013). La diminution du taux d'impôt effectif par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013 découle principalement d'une hausse des éléments non déductibles (y compris les ajustements de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie). Le recouvrement d'impôt pour l'exercice à ce jour s'est chiffré à 109 millions de dollars (charge d'impôt de 131 millions de dollars en 2013) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,5 % (26,5 % en 2013). La diminution du taux d'impôt effectif par rapport à la période correspondante en 2013 découle principalement d'une hausse des éléments non déductibles (y compris les ajustements de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie), partiellement contrebalancée par l'augmentation des recouvrements d'impôt sur le résultat datant d'exercices précédents.

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
(Perte nette) bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice de base et dilué par action	(456) \$	177 \$	(336) \$	363 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 16) (en millions)	403,0	281,3	342,2	281,1
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions)	—	2,2	—	1,8
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	—	0,7	—	0,7
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	403,0	284,2	342,2	283,6
(Perte nette) bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	(1,13) \$	0,63 \$	(0,98) \$	1,29 \$
(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	(1,13) \$	0,62 \$	(0,98) \$	1,28 \$

Au deuxième trimestre de 2014, 14 268 556 instruments potentiellement dilutifs (11 731 007 en 2013) et pour l'exercice à ce jour, 14 534 427 instruments potentiellement dilutifs (11 759 964 en 2013) ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013
Trésorerie	440 \$	243 \$	515 \$
Équivalents de trésorerie :			
Acceptations bancaires	295	227	270
Bons du Trésor	307	164	1 420
Dépôts à terme bancaires	—	32	42
Papier commercial de sociétés	137	98	13
Titres d'État	—	7	—
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 179 \$	771 \$	2 260 \$

Placements à court terme

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013
Acceptations bancaires	— \$	— \$	162 \$
Bons du Trésor	13	208	98
Papier commercial de sociétés	2	336	—
Titres d'État	30	213	30
Autres	2	90	—
Total des placements à court terme	47 \$	847 \$	290 \$

Dépôts de garantie

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013
Trésorerie	97 \$	92 \$	102 \$
Bons du Trésor ⁱ⁾	—	104	1 599
Titres d'État	—	28	—
Total des dépôts de garantie	97 \$	224 \$	1 701 \$

- i) Au 28 décembre 2013, les bons du Trésor comprenaient le produit de 1,6 milliard de dollars tiré de l'émission des billets de premier rang non garantis qui avaient été entiercés en vue du financement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Au deuxième trimestre de 2014, la société a réalisé l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et le produit qui était entiercé a été libéré (voir la note 3).

Au 14 juin 2014, la société avait conclu des ententes en vue de garantir, sous forme de trésorerie, certaines de ses facilités de crédit non engagées pour au plus 137 millions de dollars (134 millions de dollars au 15 juin 2013 et 136 millions de dollars au 28 décembre 2013), dont 97 millions de dollars (121 millions de dollars au 15 juin 2013 et 102 millions de dollars au 28 décembre 2013) ont été déposés auprès de grandes institutions financières et classés comme dépôts de garantie.

Note 8. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013
Créances sur cartes de crédit, montant brut	2 609 \$	2 322 \$	2 585 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(48)	(43)	(47)
Créances sur cartes de crédit	2 561 \$	2 279 \$	2 538 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD}	750	600	750
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	605	905	605

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC vend et rachète à l'occasion des créances sur cartes de crédit à des fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») et les autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme.

Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiduciaires de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme (voir la note 13). La société a fourni, au nom de la Banque PC, des lettres de crédit représentant 9 % (9 % au 15 juin 2013 et au 28 décembre 2013) du passif titrisé en cours en faveur des autres fiduciaires de titrisation indépendantes d'un montant de 54 millions de dollars (81 millions de dollars au 15 juin 2013 et 54 millions de dollars au 28 décembre 2013). En cas de baisse substantielle des produits tirés des créances sur cartes de crédit titrisées ou de leur valeur, les autres fiduciaires de titrisation indépendantes pourraient utiliser ces lettres de crédit pour recouvrer jusqu'à concurrence du montant correspondant aux lettres de crédit en cours. Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle s'est conformée à cette exigence au 14 juin 2014 et tout au long de la première moitié de 2014.

Note 9. Stocks

Étant donné la mise à niveau de son infrastructure de technologie de l'information (les « TI »), la société prévoit mener à bien, en 2014, la transition des magasins d'alimentation qu'elle détient vers un système de gestion de l'inventaire permanent. La mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, conjuguée à la facilité d'accès à l'information sur le coût de revient intégré que procurent les nouveaux systèmes de TI, a permis à la société d'estimer le coût des stocks à l'aide d'un coût moyen généré par un système plus précis.

Par conséquent, la société a comptabilisé une charge de 190 millions de dollars dans le coût des marchandises vendues, ainsi qu'une diminution correspondante des stocks représentant l'estimation de la différence entre le coût des stocks de ses magasins d'alimentation évalué selon le coût moyen généré par le système, et celui évalué selon la méthode de l'inventaire au prix de détail ainsi que les autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent. À mesure que la société procédera à la transition de ses magasins d'alimentation restants, les ajustements des stocks réels pourraient différer du montant estimé, et les stocks seront ajustés en conséquence.

Dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, les actifs acquis et les passifs repris ont été comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés résumés de la société, ce qui a donné lieu à des ajustements de 798 millions de dollars de la juste valeur des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à la date de l'acquisition, qui représentent l'écart entre le coût des stocks et leur juste valeur. Cet écart sera comptabilisé dans le coût des marchandises vendues jusqu'à la clôture de 2014, ce qui aura une incidence défavorable sur le résultat d'exploitation. Au deuxième trimestre de 2014 et pour l'exercice à ce jour, un montant de 622 millions de dollars a été comptabilisé dans le coût des marchandises vendues.

Pour les stocks comptabilisés au 14 juin 2014, la société a inscrit une charge de 18 millions de dollars (13 millions de dollars au 15 juin 2013) au titre de la dévaluation des stocks afin de les ramener à la valeur de réalisation nette. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dévalués au cours des trimestres et des semestres clos le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013.

Note 10. Actifs détenus en vue de la vente

Comme le précise une des conditions de l'approbation réglementaire accordée par le Bureau de la concurrence dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société se dessaisit actuellement de 16 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de 2 magasins d'alimentation franchisés, ainsi que de 9 de ses pharmacies (voir la note 3). Ces actifs totalisant 37 millions de dollars ont été inclus dans les actifs détenus en vue de la vente au 14 juin 2014, et comprennent des stocks de 15 millions de dollars et des immobilisations corporelles de 22 millions de dollars.

Note 11. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013
Juste valeur des swaps de monnaies (note 19)	— \$	44 \$	— \$
Placements divers et autres créances	146	136	136
Actif au titre des prestations constituées	76	5	106
Autres	27	28	43
Autres actifs	249 \$	213 \$	285 \$

Note 12. Dette bancaire

Les franchisés contractent des emprunts aux termes de leurs ententes de ligne de crédit bancaire garanties par la société. La société a conclu des ententes avec des banques pour garantir un montant de 560 millions de dollars. Au 14 juin 2014, les franchisés avaient utilisé 335 millions de dollars sur les lignes de crédit disponibles.

Note 13. Dette à court terme

L'encours de la dette à court terme comprend les créances titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes (voir la note 8).

Au premier trimestre de 2014, la Banque PC a reporté la date d'échéance de deux de ses ententes conclues avec d'autres fiducies de titrisation indépendantes du deuxième trimestre de 2015 au deuxième trimestre de 2016, toutes les autres modalités demeurant essentiellement les mêmes.

Note 14. Dette à long terme

Billets à moyen terme Au deuxième trimestre de 2014, le billet à moyen terme de la société à 4,85 % de 350 millions de dollars est arrivé à échéance et a été remboursé. Depuis l'ouverture de l'exercice, la société a remboursé 450 millions de dollars de billets à moyen terme.

Au 14 juin 2014, la société a comptabilisé les billets à moyen terme à titre de dette à long terme. Au 15 juin 2013 et au 28 décembre 2013 des billets à moyen terme de 650 millions de dollars et de 450 millions de dollars, respectivement ont été comptabilisés dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société a repris des billets à moyen terme à 2,01 % de 225 millions de dollars et des billets à moyen terme à 2,36 % de 275 millions de dollars, échéant en 2016 et en 2018, respectivement.

Facilité de crédit à terme Au deuxième trimestre de 2014, dans le cadre du financement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, un montant de 3,5 milliards de dollars a été obtenu par la voie d'une facilité de crédit à terme non garantie portant intérêt à un taux correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 % et venant à échéance le 28 mars 2019. La société a engagé des coûts de financement de 41 millions de dollars, liés à la facilité de crédit à terme, qui ont été inscrits à l'actif. Après la clôture du deuxième trimestre, la société a conclu une entente visant la révision du taux d'intérêt sur la facilité de crédit à terme (voir la note 22).

Au deuxième trimestre de 2014, la société a remboursé 1,6 milliard de dollars sur le montant de 3,5 milliards de dollars prélevé sur cette facilité, au moyen du produit net de 1,5 milliard de dollars tiré de la vente des billets du cédant de Propriétés de Choix et de 100 millions de dollars de trésorerie existante. L'amortissement accéléré des coûts de financement liés au remboursement d'une tranche de 1,6 milliard de dollars de la facilité de crédit à terme s'est établi à 14 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014.

Conformément aux exigences de l'entente de l'emprunt à terme, le solde de 478 millions de dollars de la facilité de crédit bancaire renouvelable de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a été remboursé, et la facilité a été annulée à la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Propriétés de Choix Au deuxième trimestre de 2014, Choice Properties Limited Partnership a conclu un acte de fiducie-cadre avec Société de fiducie Computershare du Canada afin de créer des actes de fiducie complémentaires en vue de faciliter le remplacement de toutes les tranches de billets du cédant détenus par Loblaw, le montant en capital, le taux d'intérêt et la date d'échéance des nouveaux billets étant identiques à ceux des billets remplacés. Les autres modalités des nouveaux billets sont demeurées essentiellement les mêmes que celles des billets remplacés. Loblaw a par la suite vendu ces nouveaux billets à des parties non liées et a reçu un produit net de 1,5 milliard de dollars. Elle a affecté ce produit ainsi qu'une partie de sa trésorerie existante au remboursement d'une tranche de 1,6 milliard de dollars de l'emprunt à terme non garanti de 3,5 milliards de dollars contracté en vue de financer une portion du coût d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (voir la note 3).

Au premier trimestre de 2014, Propriétés de Choix a émis, aux termes de son prospectus simplifié préalable de base, des débentures non garanties de premier rang de série C d'un montant en capital de 250 millions de dollars, dont la durée est de 7 ans et le taux d'intérêt nominal de 3,50 % l'an, ainsi que des débentures non garanties de premier rang de série D d'un montant en capital de 200 millions de dollars, dont la durée est de 10 ans et le taux d'intérêt nominal de 4,29 % l'an. La majeure partie du produit a servi à rembourser des billets du cédant d'une valeur de 440 millions de dollars détenus par Loblaw.

Au 14 juin 2014, Propriétés de Choix avait prélevé, sur sa facilité de crédit de premier rang engagée non garantie (la « facilité de crédit de Propriétés de Choix ») de 500 millions de dollars, un montant de 37 millions de dollars. Au 28 décembre 2013, Propriété de Choix n'avait rien prélevé sur sa facilité de crédit. La facilité de crédit de Propriétés de Choix a été établie au troisième trimestre de 2013, arrive à échéance le 5 juillet 2018 et est assortie de certaines clauses restrictives de nature financière que Propriétés de Choix respectait au 14 juin 2014 et qu'elle a respectées tout au long de la première moitié de 2014.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit résume les activités liées aux certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, compte non tenu des commissions, pour les deuxièmes trimestres et les premières moitiés de 2014 et de 2013 :

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	443 \$	293 \$	430 \$	303 \$
CPG émis	116	—	136	—
CPG arrivés à échéance	(31)	(20)	(38)	(30)
Solde à la clôture de la période	528 \$	273 \$	528 \$	273 \$

Au 14 juin 2014, des CPG en cours de 33 millions de dollars (39 millions de dollars au 15 juin 2013 et 52 millions de dollars au 28 décembre 2013) ont été comptabilisés dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Fiducies de financement indépendantes Au 14 juin 2014, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 476 millions de dollars (461 millions de dollars au 15 juin 2013 et 475 millions de dollars au 28 décembre 2013) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, la société a renouvelé cette facilité de crédit renouvelable engagée et a repoussé la date d'échéance au 6 mai 2017. Les autres modalités demeurent essentiellement inchangées.

La société accorde un rehaussement de crédit sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % du capital des prêts en cours. Au 14 juin 2014, la société avait émis une lettre de crédit de 50 millions de dollars (48 millions de dollars au 15 juin 2013 et au 28 décembre 2013).

Facilité de crédit engagée Au deuxième trimestre de 2014, avec prise d'effet à la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la facilité de crédit engagée de la société (la « facilité de crédit ») est passée de 800 millions de dollars à 1,0 milliard de dollars, et elle expire le 31 décembre 2018. Au 14 juin 2014, au 15 juin 2013 et au 28 décembre 2013, la société n'avait prélevé aucun montant sur sa facilité de crédit. La facilité de crédit est assortie de clauses restrictives de nature financière que la société respectait au 14 juin 2014 et qu'elle a respectées tout au long de la première moitié de 2014.

Billets du placement privé Au deuxième trimestre de 2013, la société a remboursé le billet du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains arrivé à échéance le 29 mai 2013. Au 15 juin 2013, la société détenait un billet résiduel du placement privé libellé en dollars américains d'un montant de 153 millions de dollars canadiens, qui a été comptabilisé dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme et réglé au troisième trimestre de 2013.

Note 15. Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	291 \$	419 \$	238 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	115	112	107
Remises des fournisseurs reportées	12	20	16
Passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 18)	15	13	1
Ajustement de la juste valeur des contrats de location acquis	111	—	—
Obligation au titre des contrats de location différés	70	26	25
Autres	149	153	167
Autres passifs	763 \$	743 \$	554 \$

Note 16. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement payées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours de la période :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	14 juin 2014 (24 semaines)		15 juin 2013 (24 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	282 311 573	1 648 \$	281 680 157	1 567 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	1 709 068	78	1 576 197	66
Émises en vue de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (note 3)	119 471 382	5 619	—	—
Émises en faveur de l'actionnaire détenant le contrôle (note 3)	10 515 247	500	—	—
Rachetées aux fins d'annulation	(1 263 900)	(24)	—	—
Émises et en circulation à la clôture de la période	412 743 370	7 821 \$	283 256 354	1 633 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(1 067 323)	(6) \$	—	— \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	(1 103 500)	(6)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 18)	246 944	1	1 568	—
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(820 379)	(5) \$	(1 101 932)	(6) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture de la période	411 922 991	7 816 \$	282 154 422	1 627 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	342 208 842		281 066 441	

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les deuxièmes trimestres et les premières moitiés de 2014 et de 2013 :

	14 juin 2014 (12 semaines) ⁱ⁾	15 juin 2013 (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :				
Action ordinaire	0,245 \$	0,240 \$	0,485 \$	0,460 \$
Action privilégiée de deuxième rang, série A	0,37 \$	0,37 \$	0,74 \$	0,74 \$

i) La date de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires est le 1^{er} juillet 2014 et la date de paiement des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, est le 31 juillet 2014.

Aux fins de la présentation des états financiers, des dividendes sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2013) et de 7 millions de dollars (7 millions de dollars en 2013) pour les 12 et 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013, respectivement, sont présentés comme composante des charges d'intérêts nettes et autres charges financières aux états consolidés résumés des résultats (voir la note 4).

Après la clôture du deuxième trimestre de 2014, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,245 \$ par action ordinaire à payer le 1^{er} octobre 2014, et un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 octobre 2014.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Au deuxième trimestre de 2014, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX »), d'au plus 20 636 596 de ses actions ordinaires ou la conclusion de dérivés sur actions à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation compte tenu des actions émises à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (voir la note 3). Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions à l'occasion à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition.

Au deuxième trimestre de 2014, la société a racheté, aux fins d'annulation, 1 263 900 actions ordinaires aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie en trésorerie de 59 millions de dollars, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une charge de 35 millions de dollars dans les résultats non distribués, ainsi qu'à une réduction de 24 millions de dollars du capital social ordinaire.

La société détient des actions en fiducie en vue du règlement de ses obligations au titre de son régime d'unités d'actions temporairement incessibles (les « UATI ») et de son régime d'unités d'actions au rendement (les « UAR ») (voir la note 18). Au premier trimestre de 2013, la société avait racheté, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, 1 103 500 actions pour une contrepartie en trésorerie de 46 millions de dollars et avait placé ces actions en fiducie en vue du règlement futur de ses obligations au titre de son régime d'UATI et de son régime d'UAR, ce qui avait donné lieu à la comptabilisation d'une charge de 40 millions de dollars dans les résultats non distribués, ainsi qu'à une réduction de 6 millions de dollars du capital social ordinaire.

Note 17. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les coûts et les pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux avantages postérieurs à l'emploi et aux autres avantages du personnel à long terme ont été comptabilisés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
Coûts liés aux avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés dans le résultat d'exploitation ⁱ⁾	30 \$	34 \$	63 \$	19 \$
Coûts des autres avantages du personnel à long terme comptabilisés dans le résultat d'exploitation	5	6	11	11
Intérêts nets sur le montant net de l'obligation au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	3	5	5	10
Pertes actuarielles (gains actuariels) avant impôt sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(31)	7	62	(40)

i) Les coûts liés aux avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés dans le résultat d'exploitation de 2013 comprennent un profit de 51 millions de dollars lié aux modifications annoncées à certains régimes à prestations définies de la société, modifications qui touchent certains salariés qui prendront leur retraite après le 1^{er} janvier 2015.

Le montant inscrit à titre de coûts liés aux avantages postérieurs à l'emploi comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs auxquels la société cotise. Les coûts des autres avantages du personnel à long terme comprennent les coûts liés au régime d'invalidité de longue durée qu'offre la société. Les profits actuariels comptabilisés au deuxième trimestre de 2014 sont principalement attribuables aux rendements plus élevés que prévu des actifs, tandis que les pertes comptabilisées pour l'exercice à ce jour découlent des baisses des taux d'actualisation, partiellement contrebalancées par les rendements plus élevés que prévu des actifs. Les pertes actuarielles comptabilisées au deuxième trimestre de 2013 étaient principalement attribuables aux rendements moins élevés que prévu des actifs, tandis que pour l'exercice à ce jour les rendements des actifs ont été plus élevés que prévu, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de profits actuariels dans les autres éléments du résultat global.

Note 18. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

La charge de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, qui comprend les régimes d'options sur actions, d'UATI, d'UAR, d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants de Loblaw et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix, s'est établie à 25 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 (6 millions de dollars en 2013) et à 32 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (14 millions de dollars en 2013) et a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Par suite de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, les attributions qui étaient fondées sur les actions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été converties en attributions fondées sur les actions de la société. Par conséquent, un montant de 14 millions de dollars lié à ces attributions converties est inclus dans la charge de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société pour le deuxième trimestre de 2014 dont il est question ci-dessus.

La valeur comptable des ententes en matière de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres a été inscrite aux bilans consolidés résumés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013
Fournisseurs et autres passifs	2 \$	— \$	— \$
Autres passifs	15	13	1
Surplus d'apport	92	63	87

Les régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de Loblaw sont présentés en détail ci-dessous :

Régime d'options sur actions L'activité du régime d'options sur actions de Loblaw se résume comme suit :

(Nombre d'options)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
Options en cours à l'ouverture de la période	10 100 593	13 565 786	10 995 995	12 538 928
Attribution	1 654 540	9 867	1 654 540	1 480 134
Conversion	1 026 118	—	1 026 118	—
Exercice	(1 404 860)	(1 262 844)	(1 709 068)	(1 576 197)
Renonciation/annulation	(158 579)	(216 402)	(249 838)	(297 716)
Expiration	(234 746)	—	(734 681)	(48 742)
Options en cours à la clôture de la période	10 983 066	12 096 407	10 983 066	12 096 407

La société a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 47,51 \$ au deuxième trimestre de 2014 (46,54 \$ en 2013) et de 47,51 \$ pour l'exercice à ce jour (40,60 \$ en 2013). La société a converti les options sur actions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en options sur actions de Loblaw au deuxième trimestre de 2014 et pour l'exercice à ce jour à un prix d'exercice moyen pondéré de 35,26 \$. De plus, la société a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 47,14 \$ l'action au deuxième trimestre de 2014 (47,68 \$ en 2013) et de 46,60 \$ l'action pour l'exercice à ce jour (46,38 \$ en 2013), et a obtenu une contrepartie en trésorerie de 54 millions de dollars (44 millions de dollars en 2013) au cours du trimestre considéré et de 64 millions de dollars (55 millions de dollars en 2013) pour l'exercice à ce jour.

La juste valeur des options sur actions attribuées au deuxième trimestre de 2014 s'est établie à 13 millions de dollars (montant négligeable en 2013) et à 13 millions de dollars (11 millions de dollars en 2013) pour l'exercice à ce jour. La juste valeur des options sur actions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix converties en options sur actions de Loblaw s'est établie à 13 millions de dollars. Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées et des options converties au deuxième trimestre de 2014 au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 (12 semaines)
Taux de dividende attendu	2,1 %	2,1 %
Volatilité attendue du cours de l'action	19,0 % – 23,2 %	19,7 % – 23,8 %
Taux d'intérêt sans risque	1,1 % – 1,9 %	1,2 % – 1,4 %
Durée de vie attendue des options	1,0 an – 6,5 ans	4,2 ans – 6,5 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée aux options sur actions. Un taux de renonciation de 12,0 % a été appliqué au 14 juin 2014 (15,0 % au 15 juin 2013).

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles L'activité liée au régime d'UATI de Loblaw se résume comme suit :

(Nombre d'attributions)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
UATI à l'ouverture de la période	842 673	1 109 147	1 084 514	1 038 271
Attribution	396 630	22 903	396 630	345 296
Règlement	(9 192)	(2 972)	(244 042)	(242 122)
Renonciation	(10 186)	(13 641)	(17 177)	(26 008)
UATI à la clôture de la période	1 219 925	1 115 437	1 219 925	1 115 437
UATI réglées (en millions de dollars canadiens)	— \$	— \$	— \$	10 \$

La juste valeur des UATI attribuées au deuxième trimestre de 2014 s'établissait à 18 millions de dollars (1 million de dollars en 2013) et à 18 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (14 millions de dollars en 2013).

Au deuxième trimestre de 2014, en plus d'avoir accordé des attributions aux termes de son régime d'UATI réglées en instruments de capitaux propres, la société a converti les UATI de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 630 343 UATI de Loblaw. Les droits afférents aux UATI converties seront acquis le 1^{er} décembre 2015 et les UATI seront réglées en trésorerie. Les UATI converties donnent droit à des dividendes de Loblaw durant la période d'acquisition, lesquels sont réinvestis en UATI supplémentaires. Au 14 juin 2014, le nombre d'UATI converties en cours était de 605 531, après les renonciations et les dividendes réinvestis.

Régime d'unités d'actions au rendement L'activité liée au régime d'UAR de Loblaw se résume comme suit :

(Nombre d'attributions)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
UAR à l'ouverture de la période	306 228	331 586	309 110	50 818
Attribution	813 078	1 903	813 078	282 671
Règlement	(1 693)	—	(2 902)	—
Renonciation/annulation	(6 066)	(4 060)	(7 739)	(4 060)
UAR à la clôture de la période	1 111 547	329 429	1 111 547	329 429

La juste valeur des UAR attribuées au deuxième trimestre de 2014 s'établissait à 36 millions de dollars (montant négligeable en 2013) et à 36 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (11 millions de dollars en 2013).

La société a réglé 10 885 UATI et UAR (1 568 en 2013) au deuxième trimestre de 2014 et en a réglé 246 944 (1 568 en 2013) pour l'exercice à ce jour par l'intermédiaire des fiduciaires qui avaient été établies en vue du règlement de chacun des régimes d'UATI et d'UAR (voir la note 16). Les règlements pour le deuxième trimestre de 2014 et l'exercice à ce jour ont donné lieu à une augmentation d'un montant négligeable et de 9 millions de dollars des résultats non distribués (montant négligeable pour les deux périodes en 2013), respectivement, et à une augmentation d'un montant négligeable et de 1 million de dollars du capital social ordinaire, respectivement (montant négligeable pour les deux périodes en 2013).

Note 19. Instruments financiers

Le tableau suivant présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers :

(en millions de dollars canadiens)	Total de la valeur comptable	Au 14 juin 2014 Total de la juste valeur	Total de la valeur comptable	Au 15 juin 2013 Total de la juste valeur	Total de la valeur comptable	Au 28 décembre 2013 Total de la juste valeur
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 179 \$	1 179 \$	771 \$	771 \$	2 260 \$	2 260 \$
Placements à court terme	47	47	847	847	290	290
Dépôts de garantie	97	97	224	224	1 701	1 701
Prêts et créances (coût amorti)						
Créances	1 021	1 021	476	476	579	579
Créances sur cartes de crédit	2 561	2 561	2 279	2 279	2 538	2 538
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	380	380	365	365	375	375
Certains autres actifs	76	76	74	74	67	67
Actifs financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	1	1	47	47	2	2
Dérivés inclus dans les autres actifs	—	—	44	44	—	—
Total des actifs financiers	5 362 \$	5 362 \$	5 127 \$	5 127 \$	7 812 \$	7 812 \$

(en millions de dollars canadiens)	Total de la valeur comptable	Au 14 juin 2014 Total de la juste valeur	Total de la valeur comptable	Au 15 juin 2013 Total de la juste valeur	Total de la valeur comptable	Au 28 décembre 2013 Total de la juste valeur
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net						
Dette bancaire	335 \$	335 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Passifs financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	1	1	3	3	4	4
Passif au titre des parts de fiducie	715	715	—	—	688	688
Autres passifs financiers (coût amorti)						
Fournisseurs et autres passifs	4 575	4 575	3 479	3 479	3 793	3 793
Dette à court terme	605	605	905	905	605	605
Dette à long terme	11 871	12 768	5 511	6 167	7 680	8 188
Titres de participation	224	238	223	236	224	236
Certains autres passifs	8	8	42	42	40	40
Total des passifs financiers	18 334 \$	19 245 \$	10 163 \$	10 832 \$	13 034 \$	13 554 \$

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs et les passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme :

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013
Niveau 1			
Actifs financiers			
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 182 \$	1 318 \$	4 238 \$
Passifs financiers			
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	335	—	—
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	715	—	688
Autres passifs financiers (coût amorti)	238	236	236
Niveau 2			
Actifs financiers			
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	— \$	91 \$	2 \$
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	141	524	13
Prêts et créances (coût amorti)	22	9	8
Passifs financiers			
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	1	2	—
Autres passifs financiers (coût amorti)	12 771	6 167	8 188
Niveau 3			
Actifs financiers			
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 \$	— \$	— \$
Prêts et créances (coût amorti)	434	430	434
Passifs financiers			
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	1	4
Autres passifs financiers (coût amorti)	5	42	40

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Au 14 juin 2014, au 15 juin 2013 et au 28 décembre 2013, les instruments financiers de niveau 3 classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistaient en des dérivés incorporés à des bons de commande qui ne sont libellés ni en dollars canadiens, ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le calendrier du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de toute donnée d'entrée entraînerait une augmentation (une diminution) considérable de la juste valeur.

Au 14 juin 2014, la juste valeur du dérivé de change incorporé classé au niveau 3 qui a été inscrite dans les charges payées d'avance et autres actifs s'établissait à 1 million de dollars (1 million de dollars dans les fournisseurs et autres passifs au 15 juin 2013 et 4 millions de dollars dans les fournisseurs et autres passifs au 28 décembre 2013). Un profit de 4 millions de dollars (2 millions de dollars en 2013) a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation au deuxième trimestre de 2014 et un profit de 4 millions de dollars (profit négligeable en 2013) a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation pour l'exercice à ce jour. Au 14 juin 2014, une augmentation (une diminution) des cours de change de 1 % donnerait lieu à un profit lié à la juste valeur (une perte liée à la juste valeur) de 1 million de dollars.

Au deuxième trimestre de 2014 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé une perte de 4 millions de dollars (7 millions de dollars en 2013) et un profit de 3 millions de dollars (21 millions de dollars en 2013), respectivement, sur les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Par ailleurs, une perte de 6 millions de dollars (profit de 21 millions de dollars en 2013) pour le deuxième trimestre et une perte de 16 millions de dollars (2 millions de dollars en 2013) pour l'exercice à ce jour ont été comptabilisées dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Des charges d'intérêts nettes de 144 millions de dollars (77 millions de dollars en 2013) et de 253 millions de dollars (153 millions de dollars en 2013) ont été comptabilisées au deuxième trimestre de 2014 et pour l'exercice à ce jour, respectivement, en lien avec des instruments financiers qui n'étaient ni classés ni désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments dérivés de la société font l'objet d'une analyse ci-dessous :

Swaps de monnaies À la clôture du deuxième trimestre de 2013, Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») détenait des swaps de monnaies visant à contrebalancer l'effet des profits et des pertes de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie libellés en dollars américains. Glenhuron a dénoué ces swaps de monnaies au quatrième trimestre de 2013.

Au deuxième trimestre de 2013, la société avait réglé un swap de monnaies du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains arrivé à échéance le 29 mai 2013 et a réalisé un profit de change de 5 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 2 millions de dollars, qu'elle a comptabilisé dans le résultat d'exploitation et qui avait précédemment été différé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

À la clôture du deuxième trimestre de 2013, Loblaw détenait des swaps de monnaies visant l'échange de 148 millions de dollars canadiens contre 150 millions de dollars américains en vue du règlement des billets du placement privé libellés en dollars américains de Loblaw inclus dans la dette à long terme. Au troisième trimestre de 2013, la société a réglé ces swaps de monnaies visant le placement privé libellé en dollars américains.

La situation financière des swaps de monnaies se résume comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	<u>Swaps de monnaies – Glenhuron</u>	<u>Swaps de monnaies – Placement privé libellé en dollars américains</u>
	Au 15 juin 2013	Au 15 juin 2013
Valeur d'échange	1 206 \$	148 \$
Somme à recevoir cumulée latente découlant du cours de change comptabilisée dans les éléments suivants :		
Charges payées d'avance et autres actifs	38 \$	8 \$
Autres actifs	44	—

Le tableau qui suit présente sommairement l'incidence, sur le résultat d'exploitation, de la variation de la juste valeur des swaps de monnaies de Glenhuron et de l'exposition au risque sous-jacent :

	Swaps de monnaies – Glenhuron	Swaps de monnaies – Glenhuron	Swaps de monnaies – Placement privé libellé en dollars américains	Swaps de monnaies – Placement privé libellé en dollars américains
(en millions de dollars canadiens)	15 juin 2013 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	15 juin 2013 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
(Profit) perte au titre de la juste valeur découlant des swaps ¹⁾	(7)	24	(1)	(9)
Perte (profit) de change au titre de l'exposition au risque sous-jacent	7	(21)	1	9

i) Compte non tenu du profit de 7 millions de dollars reclassé à partir du cumul des autres éléments du résultat global au deuxième trimestre 2013.

Swaps de taux d'intérêt Au cours du deuxième trimestre de 2013, la société a réglé ses swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 100 millions de dollars. Pour le deuxième trimestre de 2013 et la première moitié de 2013, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation un profit lié à la juste valeur de 3 millions de dollars lié à ces swaps. À la clôture du deuxième trimestre de 2013, la société détenait des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 50 millions de dollars à taux fixe de 8,25 %. Au 15 juin 2013, la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt de 2 millions de dollars était comptabilisée dans les fournisseurs et autres passifs. La société a réglé la tranche résiduelle de 50 millions de dollars des swaps de taux d'intérêt au cours du troisième trimestre de 2013.

Contrats à livrer sur actions Au premier trimestre de 2013, Glenhuron a effectué un paiement de 16 millions de dollars pour régler la tranche résiduelle des contrats à livrer sur actions visant 1 103 500 actions ordinaires de Loblaw. Glenhuron a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte d'un montant négligeable liée à ces contrats.

Autres dérivés La société a également recours à d'autres dérivés financiers, notamment des contrats de change à terme, des contrats d'électricité à terme ainsi que des contrats à terme standardisés et des contrats d'options sur carburant négociés en bourse. La société a comptabilisé une perte de 3 millions de dollars (profit négligeable en 2013) et un profit négligeable (2 millions de dollars en 2013) dans le résultat d'exploitation pour le deuxième trimestre de 2014 et l'exercice à ce jour, respectivement, en lien avec ces dérivés. Au 14 juin 2014, une perte latente cumulée de 1 million de dollars a été comptabilisée dans les fournisseurs et autres passifs (profit de 1 million de dollars au 15 juin 2013 et profit de 2 millions de dollars au 28 décembre 2013 comptabilisés dans les charges payées d'avance et autres actifs, respectivement).

Passif au titre des parts de fiducie Au 14 juin 2014, la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie de 715 millions de dollars (néant au 15 juin 2013 et 688 millions de dollars au 28 décembre 2013) a été comptabilisée dans les bilans consolidés résumés. Au deuxième trimestre de 2014 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé une perte liée à la juste valeur respective de 8 millions de dollars et de 20 millions de dollars dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières en lien avec les parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts »). Propriétés de Choix a émis 381 641 parts au deuxième trimestre de 2014 (aucune en 2013) et 722 363 parts pour l'exercice à ce jour (néant en 2013) en faveur de porteurs admissibles dans le cadre de son régime de réinvestissement des distributions. L'émission a donné lieu à une augmentation de 4 millions de dollars (néant en 2013) du passif au titre des parts de fiducie et à une augmentation de 7 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (néant en 2013).

Les parts qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables au gré des porteurs pour une contrepartie en trésorerie, sous réserve de certaines restrictions. À la clôture du deuxième trimestre de 2014, la société détenait une participation de 82,6 % dans Propriétés de Choix.

Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises inclus dans les autres actifs La valeur des créances liées aux prêts consentis à des franchisés de Loblaw de 380 millions de dollars (365 millions de dollars au 15 juin 2013 et 375 millions de dollars au 28 décembre 2013) a été comptabilisée dans les bilans consolidés. La société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des pertes de valeur de 4 millions de dollars (2 millions de dollars en 2013) au deuxième trimestre de 2014, et de 5 millions de dollars (5 millions de dollars en 2013) pour l'exercice à ce jour se rapportant aux créances liées à ces prêts.

Des placements dans des franchises de Loblaw d'une valeur de 54 millions de dollars (65 millions de dollars au 15 juin 2013 et 58 millions de dollars au 28 décembre 2013) ont été comptabilisés dans les autres actifs. La société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation un profit de 8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 (perte de 1 million de dollars en 2013) et un profit de 9 millions de dollars (perte de 6 millions de dollars en 2013) pour l'exercice à ce jour se rapportant à ces placements.

Note 20. Passifs éventuels

La société est partie et éventuellement assujettie à diverses réclamations de tiers dans le cours normal de ses activités se rapportant, entre autres, aux réclamations liées à la responsabilité du fait des produits, à la main-d'œuvre et à l'emploi, à la réglementation et à l'environnement. De plus, la société est partie et éventuellement assujettie aux vérifications habituelles des administrations fiscales des paliers fédéral et provincial en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital, aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et aux autres impôts et taxes et, par conséquent, elle pourrait être assujettie à des cotisations fiscales ou à de nouvelles cotisations. Bien que l'issue de ces procédures ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère actuellement que le risque auquel la société est exposée en raison de ces réclamations et de ces litiges ou de ces cotisations fiscales et de ces nouvelles cotisations, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par des polices d'assurance de la société ou autrement, n'est pas suffisamment important pour être présenté dans les états financiers consolidés; il pourrait néanmoins avoir une incidence significative pour les périodes futures.

Actions en justice La société peut faire l'objet de diverses poursuites et de réclamations dans le cours normal de ses activités. L'issue de ces poursuites et réclamations demeure incertaine. Cependant, compte tenu de l'information dont elle dispose à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites et réclamations auront une incidence significative, individuellement ou collectivement, sur ses activités.

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif proposé, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario par deux franchisés-proprétaires titulaires d'une licence qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars par suite de diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Le recours collectif proposé englobe l'ensemble des franchisés-proprétaires titulaires d'une licence actuels et anciens résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses franchisés en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Bien que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix estime toujours que ces allégations ne sont pas fondées et qu'elle ait l'intention de leur opposer une défense vigoureuse, l'issue de cette poursuite ne peut être prévue avec certitude.

Fiscalité La société est régulièrement assujettie aux vérifications fiscales de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il peut arriver que les administrations fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus ou que la législation ou les interprétations de la législation actuelle soient modifiées, ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles cotisations. Ces nouvelles cotisations pourraient avoir une incidence significative sur la société au cours de périodes futures.

En 2012, la société a reçu un avis de l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») selon lequel cette dernière manifestait son intention d'émettre un nouvel avis de cotisation portant sur le traitement fiscal de Glenhuron, filiale à l'étranger entièrement détenue par la société. Après la clôture du deuxième trimestre, l'ARC a communiqué à la société sa position selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron à la Barbade pour les années d'imposition 2000 à 2010 devaient être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada et elle a fait part de son intention de faire parvenir un nouvel avis de cotisation à cet effet. La société est en désaccord avec la position de l'ARC. La société n'a pas encore reçu de nouvel avis de cotisation officiel et continue de fournir à l'ARC des renseignements et des documents qui soutiennent sa propre position.

La société a l'intention, advenant le cas où l'ARC irait de l'avant avec le nouvel avis de cotisation proposé, de défendre vigoureusement sa position, d'enclencher tous les processus d'opposition et d'interjeter appel auprès des organismes judiciaires appropriés. Dans l'éventualité où l'ARC obtiendrait gain de cause à l'égard de toutes ces questions, ce qui est improbable de l'avis de la société, le total estimé de l'impôt et des intérêts selon l'évaluation qu'a effectuée l'ARC des revenus devant être pris en compte se chiffrerait à environ 440 millions de dollars pour les années d'imposition 2000 à 2010. Aucune provision n'a été constituée au titre de ce nouvel avis de cotisation éventuel dans les états financiers de la société.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclaration ou de garantie de même que des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. Compte tenu de la nature de ces dispositions d'indemnisation, la société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le montant total maximal du passif éventuel auquel elle pourrait être assujettie, puisque certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant maximal éventuel et que les montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 21. Informations sectorielles

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail, qui comprend principalement les magasins de vente au détail de produits alimentaires et les pharmacies des franchisés-proprétaires, mais également les pharmacies en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les postes d'essence, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale;
- Le secteur Services financiers, qui englobe les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications;
- Le secteur Propriétés de Choix, qui détient et loue des immeubles commerciaux à revenus. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Toute différence de méthodes est éliminée sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue périodiquement les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA^{iv)} et le montant ajusté du résultat d'exploitation^{iv)}, présentés à la direction interne périodiquement.

L'information sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	14 juin 2014 (12 semaines)					15 juin 2013 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ⁱ⁾	Propriétés de Choix ⁱ⁾	Consolidation et éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Total
Produitsⁱⁱⁱ⁾	10 097 \$	192 \$	170 \$	(152) \$	10 307 \$	7 372 \$	148 \$	— \$	— \$	7 520 \$
(Perte) bénéfice d'exploitation	(496) \$	38 \$	122 \$	(120) \$	(456) \$	293 \$	28 \$	— \$	— \$	321 \$
Éléments d'ajustement ^{iv)}	990	—	6	—	996	6	—	—	—	6
Montant ajusté du résultat d'exploitation^{iv)}	494 \$	38 \$	128 \$	(120) \$	540 \$	299 \$	28 \$	— \$	— \$	327 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{v)}	254 \$	2 \$	— \$	3 \$	259 \$	189 \$	2 \$	— \$	— \$	191 \$
Montant ajusté du BAIIA^{iv)}	748 \$	40 \$	128 \$	(117) \$	799 \$	488 \$	30 \$	— \$	— \$	518 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	97 \$	12 \$	124 \$	(83) \$	150 \$	70 \$	10 \$	— \$	— \$	80 \$

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers et de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- ii) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :
- le poste Produits comprend l'élimination de revenus locatifs de 117 millions de dollars et d'un recouvrement de coûts de 35 millions de dollars comptabilisés par Propriétés de Choix et provenant du secteur Vente au détail;
 - le poste Résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de revenus locatifs de 117 millions de dollars dont il est question ci-dessus et la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 3 millions de dollars liée à certains immeubles de placement comptabilisés par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur;
 - le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de charges d'intérêts de 105 millions de dollars incluses dans Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société; des distributions de 11 millions de dollars sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société qui sont portées en déduction des capitaux propres de Propriétés de Choix et présentées à titre de charges d'intérêts pour la société consolidée; l'élimination d'un profit lié à la juste valeur de 11 millions de dollars comptabilisé par Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société; l'élimination de charges d'intérêts de 8 millions de dollars de Propriétés de Choix engagées jusqu'au 30 juin 2014; ainsi qu'une perte liée à la juste valeur de 8 millions de dollars sur le passif au titre des parts de fiducie de la société.
- iii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 86 millions de dollars (65 millions de dollars au 15 juin 2013).
- iv) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation et du BAIIA afin de déterminer le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA, respectivement. La direction utilise le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- v) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un montant de 125 millions de dollars (néant en 2013) se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	14 juin 2014 (24 semaines)					15 juin 2013 (24 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers [§]	Propriétés de Choix [¶]	Consolidation et éliminations [¶]	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Total
Produitsⁱⁱⁱ⁾	17 192 \$	372 \$	337 \$	(302) \$	17 599 \$	14 409 \$	313 \$	— \$	— \$	14 722 \$
(Perte) bénéfice d'exploitation	(256) \$	74 \$	240 \$	(238) \$	(180) \$	592 \$	58 \$	— \$	— \$	650 \$
Éléments d'ajustement ^{iv)}	999	—	12	—	1 011	(45)	—	—	—	(45)
Montant ajusté du résultat d'exploitation^{iv)}	743 \$	74 \$	252 \$	(238) \$	831 \$	547 \$	58 \$	— \$	— \$	605 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{v)}	444 \$	4 \$	— \$	6 \$	454 \$	369 \$	5 \$	— \$	— \$	374 \$
Montant ajusté du BAIIA^{iv)}	1 187 \$	78 \$	252 \$	(232) \$	1 285 \$	916 \$	63 \$	— \$	— \$	979 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	167 \$	25 \$	250 \$	(177) \$	265 \$	135 \$	21 \$	— \$	— \$	156 \$

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers et de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- ii) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :
- le poste Produits comprend l'élimination de revenus localifs de 232 millions de dollars et d'un recouvrement de coûts de 70 millions de dollars comptabilisés par Propriétés de Choix et provenant du secteur Vente au détail;
 - le poste Résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de revenus localifs de 232 millions de dollars dont il est question ci-dessus et la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 6 millions de dollars liée à certains immeubles de placement comptabilisés par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur;
 - le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de charges d'intérêts de 174 millions de dollars incluses dans Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société; des distributions de 22 millions de dollars sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société qui sont portées en déduction des capitaux propres de Propriétés de Choix et présentées à titre de charges d'intérêts pour la société consolidée; l'élimination d'une perte liée à la juste valeur de 37 millions de dollars comptabilisée par Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société, l'élimination de charges d'intérêts de 8 millions de dollars de Propriétés de Choix engagées jusqu'au 30 juin 2014; ainsi qu'une perte liée à la juste valeur de 20 millions de dollars sur le passif au titre des parts de fiducie de la société.
- iii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 175 millions de dollars (141 millions de dollars au 15 juin 2013).
- iv) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation et du BAIIA afin de déterminer le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA, respectivement. La direction utilise le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- v) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un montant de 125 millions de dollars (néant en 2013) se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

(en millions de dollars canadiens)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013
Total des actifs			
Vente au détail	30 582 \$	15 202 \$	17 290 \$
Services financiers [§]	2 881	2 514	2 801
Propriétés de Choix [¶]	7 719	—	7 448
Consolidation et éliminations [¶]	(7 157)	—	(6 798)
Total	34 025 \$	17 716 \$	20 741 \$

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers et de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- ii) Le poste Consolidation et éliminations comprend l'élimination de certains immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur, qui sont également présentés dans les résultats consolidés à titre d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement évalués au coût.

(en millions de dollars canadiens)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles				
Vente au détail ⁱ⁾	206 \$	189 \$	293 \$	317 \$
Services financiers ⁱⁱ⁾	5	1	10	1
Propriétés de Choix ⁱⁱ⁾	86	—	111	—
Consolidation et éliminations ⁱⁱⁱ⁾	(58)	—	(58)	—
Total	239 \$	190 \$	356 \$	318 \$

- i) Ne tient pas compte des entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles d'une valeur de 11,3 milliards de dollars, attribuables à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (voir la note 3).
- ii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers et de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- iii) Le poste Consolidation et éliminations comprend l'élimination de certains immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur, qui sont également présentés dans les résultats consolidés à titre d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement évalués au coût.

Note 22. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 21 juillet 2014, après la clôture du deuxième trimestre, le Bureau de la concurrence a approuvé la vente de 2 magasins d'alimentation franchisés et de 2 pharmacies Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, et il a également approuvé l'octroi à des parties non liées de licences visant les 9 pharmacies situées dans des magasins. Ces ventes et contrats de licence seront exécutés conformément à l'entente conclue avec le Bureau de la concurrence dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix par la société.

Le 23 juillet 2014, après la clôture du deuxième trimestre, la société a conclu une entente visant la révision du taux d'intérêt sur la facilité de crédit à terme non garantie obtenue en vue de financer de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix aux termes de laquelle le taux d'intérêt, qui correspondait auparavant au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 %, a été réduit pour correspondre au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Au 14 juin 2014, le solde de la facilité de crédit à terme s'établissait à 1,9 milliard de dollars.

Sommaire financier³⁾

Au 14 juin 2014 et au 15 juin 2013 et pour les périodes closes à ces dates (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)
Résultats d'exploitation consolidés		
Produits	10 307 \$	7 520 \$
(Perte) bénéfice d'exploitation	(456)	321
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	540	327
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	799	518
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	150	80
(Perte nette) bénéfice net	(456)	177
Montant ajusté du bénéfice net ²⁾	301	181
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Montant ajusté de la dette ²⁾	10 710	4 433
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	1 323	1 842
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	959	572
Dépenses d'investissement	(222)	(190)
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	801	392
Bénéfice consolidé par action ordinaire (en dollars)		
(Perte nette) bénéfice net de base	(1,13)	0,63
Montant ajusté du bénéfice net de base ²⁾	0,75	0,64
Mesures et ratios financiers consolidés		
Croissance des produits	37,1 %	2,0 %
Marge d'exploitation ajustée ²⁾	5,2 %	4,3 %
Marge ajustée du BAIIA ²⁾	7,8 %	6,9 %
Montant ajusté de la dette ²⁾ sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ sur une base annuelle	4,4x	2,1x
Rendement de l'actif net moyen ²⁾ sur une base annuelle	2,4 %	10,8 %
Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires sur une base annuelle	(0,7) %	11,2 %
Résultats d'exploitation du secteur Vente au détail		
Chiffre d'affaires	10 097	7 372
Marge brute	1 840	1 642
(Perte) bénéfice d'exploitation	(496)	293
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	494	299
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	748	488
Statistiques d'exploitation du secteur Vente au détail		
Augmentation ¹⁾ du chiffre d'affaires des magasins comparables ³⁾	1,8 %	1,1 %
Marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires ²⁾	26,3 %	22,3 %
Marge ajustée d'exploitation ²⁾	4,9 %	4,1 %
Marge ajustée du BAIIA ²⁾	7,4 %	6,6 %
Superficie de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,0	51,6
Nombre de magasins détenus par la société ¹⁾	624	574
Nombre de magasins franchisés	511	483
Nombre de pharmacies détenues par les franchisés	1 306	—
Résultats d'exploitation du secteur Services financiers¹⁰⁾		
Produits	192	148
Résultat d'exploitation	38	28
Bénéfice avant impôt sur le résultat	26	18
Mesures et statistiques d'exploitation du secteur Services financiers³⁾		
Montant net trimestriel moyen des créances sur cartes de crédit	2 499	2 253
Créances sur cartes de crédit	2 561	2 279
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	48	43
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,8 %	13,5 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,7 %	4,3 %
Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix¹¹⁾		
Produits	170	—
Résultat d'exploitation	122	—
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	128	—
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	124	—
Mesures d'exploitation de Propriétés de Choix³⁾		
Résultat d'exploitation net ²⁾	119	—
Fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	34	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	69	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution ²⁾ (en dollars)	0,18	—
Ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	88,3 %	—

- i) L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ ne tient pas compte des résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- ii) Les chiffres de 2014 tiennent compte des 68 magasins de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- iii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- iv) Pour les besoins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Profil de la société

La société est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie, le plus important détaillant au pays, ainsi que le porteur de parts majoritaire de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, ainsi que des produits et services bancaires et de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens-proprétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant quelque 192 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 300 magasins détenus par la société, magasins franchisés et établissements détenus par des pharmaciens-proprétaires.

La raison d'être de Loblaw, soit aider les Canadiens à *profiter pleinement de la vie*, met à l'avant-plan les besoins et le bien-être de l'ensemble des consommateurs qui visitent ses magasins et y effectuent un milliard de transactions annuellement. Loblaw est en mesure de répondre à ces besoins, voire de dépasser les attentes de la clientèle de multiples façons, ce qui inclut notamment ses établissements bien situés; ses quelque 1 050 magasins d'alimentation, tant de type escompte que de spécialité; ses pharmacies offrant des services complets situées dans plus de 1 250 établissements Shoppers Drug Mart et Pharmaprix et plus de 500 magasins de Loblaw; ses services bancaires sans frais offerts par l'entremise des *Services financiers le Choix du Président*; ses vêtements mode de marque *Joe Fresh* à prix abordables pour toute la famille; et trois des marques les plus populaires au Canada, soit *le Choix du Président*^{MD}, *sans nom*^{MD} et *Life Brand*^{MD}. Grâce aux programmes de fidélisation *PC Plus*^{MC} et *Pharmaprix Optimum*^{MD}, plus d'un Canadien sur trois accumule des récompenses dans les magasins de la société.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc. 100, University Avenue Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1	Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis) Télécopieur : 416-263-9394 Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330 514-982-7555
--	--

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs Dennis Fong Relations avec les investisseurs 905-861-2489 investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias Kevin Groh Vice-président, Affaires corporatives et communications 905-861-2437 pr@loblaw.ca
--	---

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet Centre des investisseurs sur le site Web de la société à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 24 juillet 2014, à 11 h (HAE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-642-5212. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 647-436-0148, code d'accès 9950696. Pour accéder à la webémission, visiter l'onglet Centre des investisseurs du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw limitée à l'adresse loblaw.ca.

